

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 11 juillet 2022**DÉLIBÉRATION n°2022-80**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 11 juillet 2022 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 1^{er} juillet 2022.

Point de l'ordre du jour :

7.1. Propositions de la commission de la formation et de la vie universitaire - pédagogie

.....

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'université de Tours,

Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 30 juin 2022,

Exposé de la décision :

Le conseil d'administration doit approuver les propositions de la commission de la formation et de la vie universitaire du 30 juin 2022 dans le domaine de la pédagogie.

Proposition de décision soumise au conseil :

Approbation des points suivants :

- demandes de bornage de l'année universitaire (2021-2022 et 2022-2023) ;
- offre de formation CERCIP 2022-2023 ;
- statut d'auditeur libre ;
- modification de maquettes (licence, master, BUT, DU) ;
- cadrage de la valorisation des cours créés en anglais ;
- nouveaux enseignements dédiés aux étudiants internationaux d'échange ;
- statuts du centre de formation de musiciens intervenants (UFR ASH).

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

- Demandes de bornage de l'année universitaire (2021-2022 et 2022-2023)

Nombre de membres constituant le conseil :	36
Quorum :	18
Nombre de membres participant à la délibération :	22
Abstentions :	0
Votes exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0

- Offre de formation CERCIP 2022-2023

Nombre de membres constituant le conseil :	36
Quorum :	18
Nombre de membres participant à la délibération :	22
Abstentions :	0
Votes exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0

- Statut d'auditeur libre

Nombre de membres constituant le conseil :	36
Quorum :	18
Nombre de membres participant à la délibération :	22
Abstentions :	0
Votes exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0

- Modification de maquettes (licence, master, BUT, DU)

Nombre de membres constituant le conseil :	36
Quorum :	18
Nombre de membres participant à la délibération :	22
Abstentions :	0
Votes exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0

- Cadrage de la valorisation des cours créés en anglais et nouveaux enseignements dédiés aux étudiants internationaux d'échange

Nombre de membres constituant le conseil :	36
Quorum :	18
Nombre de membres participant à la délibération :	22
Abstentions :	0
Votes exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0

- Statuts du centre de formation de musiciens intervenants (UFR ASH)

Nombre de membres constituant le conseil :	36
Quorum :	18
Nombre de membres participant à la délibération :	22
Abstentions :	0
Votes exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0

Pièces jointes :

- pièces relatives aux points soumis à approbation.

Fait à Tours,

EXERCICE 2022

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 30 juin 2022AVIS n°CFVU/2022-011

La commission de la formation et de la vie universitaire s'est réunie le 30 juin 2022 en séance plénière, sur convocation de du Président de la Commission de la formation et de la vie universitaire, adressée le 23 juin 2022.

Point de l'ordre du jour :**2. Pédagogie**

- 2.2. Demandes de bornage année universitaire 2021-2022 et 2022-2023
- 2.3. Offre CERCIP 2022-2023
- 2.4. Statut Auditeur libre
- 2.5. Modification de maquettes pour la rentrée universitaire 2022/2023
- 2.6. UFR Médecine
 - 2.6.1. Modification de la maquette du DIU Médecine de la personne âgée
 - 2.6.2. Modification de la maquette du DIU Echographie en Gynécologie obstétrique
 - 2.6.3. Modification du DIU Chirurgie Mini Invasive
- 2.7. IUT de Blois - Adaptation des maquettes des bachelors universitaire de Technologie 2ème année (BUT)
- 2.8. Direction des relations internationales - Développement de nouveaux cours dédiés aux étudiants internationaux d'échanges - rentrée 2022/2023
- 2.9. UFR Arts et sciences humaines - Proposition de modification des statuts du centre de formation des musiciens intervenants (CFMI)

.....

Vu le code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'université de Tours ;

2.2 Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur la demande de bornage formulée par l'UFR Lettres et Langues pour le Master Langues et Société, parcours Études culturelles, avec prolongation de l'année universitaire 2021/2022 jusqu'au 30 septembre 2022.

La commission a aussi été invitée à examiner et à émettre un avis sur la demande de bornage formulée par Centre d'études supérieures de la Renaissance (CESR). La composante sollicite que la date de début de l'année universitaire 2022-2023 soit avancée au 12/07/2022, pour que les futurs étudiants de Master 1^{ère} année et de Master 2^{ème} année du parcours Métiers de l'archéologie et de l'archéomatique (M2A) puissent effectuer en juillet/août les stages de terrain obligatoires.

Les demandes de dérogation sont fournies en pièce jointe.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur les deux demandes de bornage de l'UFR Lettres et Langues et CESR.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 38 Quorum : 19 Nombre de membres participant à la délibération : 26 Abstention : 0
Votes Exprimés : 26 Pour : 26 Contre : 0

2.3 Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur l'offre de Compétences, Engagement, Réflexions citoyennes et Pratiques (CERCIP) pour l'année universitaire 2022-2023.

Le descriptif des créations et renouvellements de CERCIP est fourni en pièce jointe.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur l'offre de formation Compétences, Engagement, Réflexions citoyennes et pratiques (CERCIP) pour la rentrée universitaire 2022/2023.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 38 Quorum : 19 Nombre de membres participant à la délibération : 26 Abstention : 0
Votes Exprimés : 26 Pour : 26 Contre : 0

2.4 Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur le projet d'arrêté sur le statut d'auditeur libre notamment sur les conditions d'inscriptions uniquement possible dans les formations de licence générale (PASS exclu)

Le projet d'arrêté est fourni en pièce jointe.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur le projet d'arrêté sur le statut d'auditeur libre.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 38 Quorum : 19 Nombre de membres participant à la délibération : 26 Abstention : 0
Votes Exprimés : 26 Pour : 26 Contre : 0

2.5 Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur des modifications de maquettes pour la rentrée universitaire 2022/2023.

Il est décidé en séance de ne statuer que sur les modifications de maquettes à coûts constants et ce sur la durée du contrat. Ainsi les modifications de maquettes du Master mention sciences du vivant parcours management des bioproductions (Mabio) et de la Licence professionnelle Optique professionnelle parcours métiers de la vision : réfraction, contactologie, basse vision ne sont pas soumises au vote et rejetées de fait.

Le tableau récapitulatif des modifications est fourni en pièce jointe.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur des modifications de maquettes et modalités de contrôle de connaissances pour la rentrée universitaire 2022/2023.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 38 Quorum : 19 Nombre de membres participant à la délibération : 25 Abstention : 3
Votes Exprimés : 22 Pour : 21 Contre : 1

2.6.1 Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur la proposition de modifications du diplôme inter-universitaire (DIU) Médecine de la personne âgée, porté par l'UFR de Médecine. La maquette de ce DIU va être modifiée en ne proposant qu'un séminaire au lieu de deux et entraînant une diminution de 10 heures 30.

Le dossier de ce DIU est fourni en pièce jointe.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur la proposition de modifications du diplôme inter-universitaire (DIU) Médecine de la personne âgée.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 38 Quorum : 19 Nombre de membres participant à la délibération : 25 Abstention : 0
Votes Exprimés : 25 Pour : 25 Contre : 0

2.6.2 Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur la proposition de modifications du diplôme inter-universitaire (DIU) Échographie en Gynécologie obstétrique.

La maquette initiale était destinée aux sages-femmes de la Polynésie Française. Le DIU sera aussi proposé à Tours.

Les modifications concernent : ouverture d'une partie de la formation en distanciel, l'ouverture à la formation initiale, l'ouverture aux médecins, une nouvelle épreuve sur simulateur avec entraînement ainsi qu'une modification du tarif formation continue : 1600 euros et la création d'un tarif formation initiale : 550 euros + droits d'inscription

Le dossier de ce DIU est fourni en pièce jointe.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur la proposition de modifications du diplôme inter-universitaire (DIU) Échographie en Gynécologie obstétrique.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 38 Quorum : 19 Nombre de membres participant à la délibération : 25 Abstention : 0
Votes Exprimés : 25 Pour : 25 Contre : 0

2.6.3 Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur la proposition de modifications du diplôme inter-universitaire (DIU) Chirurgie Mini Invasive. La modification porte exclusivement sur la proposition de cours en distanciel.

Le dossier de ce DIU est fourni en pièce jointe.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur la proposition de modifications du diplôme inter-universitaire (DIU) Chirurgie Mini Invasive.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 38 Quorum : 19 Nombre de membres participant à la délibération : 25 Abstention : 0
Votes Exprimés : 25 Pour : 25 Contre : 0

2.7 Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur l'adaptation locale des maquettes des bachelors universitaire de Technologie 2ème année (BUT) concernant l'IUT de Blois. Cette adaptation devra être de l'ordre de 33% sur l'ensemble des trois années de BUT.

Les documents relatifs à ces adaptations sont fournis en pièce jointe.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur l'adaptation locale des maquettes des bachelors universitaire de Technologie 2ème année.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 38 Quorum : 19 Nombre de membres participant à la délibération : 23 Abstention : 0
Votes Exprimés : 23 Pour : 23 Contre : 0

2.8 Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur le développement de nouveaux cours dédiés aux étudiants internationaux d'échanges proposé par la Direction des relations internationales.

Les documents relatifs propositions sont fournis en pièce jointe.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur le développement de nouveaux cours dédiés aux étudiants internationaux d'échanges.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 38 Quorum : 19 Nombre de membres participant à la délibération : 22 Abstention : 0
Votes Exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0

2.9 Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur la proposition de modifications des statuts du centre de formation des musiciens intervenants (CFMI) porté par l'UFR Arts et sciences humaines.

Les documents relatifs à cette proposition sont fournis en pièce jointe.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur la proposition de modification des statuts du centre de formation des musiciens intervenants (CFMI).

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 38
Quorum : 19
Nombre de membres participant à la délibération : 22
Abstention : 0
Votes Exprimés : 22
Pour : 22
Contre : 0

Fait à Tours, le 6 juillet 2022,

La Présidente du Conseil
académique



Sylvie HUMBERT-MOUGIN

Tours, le 10 juin 2022

Bornage de l'ann e universitaire 2021-2022

Demande de d rogation au 30 septembre 2022 pour le dipl me suivant :

Master Langues et Soci t  – Parcours Etudes Culturelles

Direction

Affaire suivie par
Marie Christine Jossec
marie-christine.jossec@univ-tours.fr

Tours, le 22/06/2022

Objet : modification de bornage de l'ann e universitaire 2022-2023

Mention Histoire Civilisation Patrimoine
Parcours : M tiers de l'Arch ologie et de l'Arch omatique (M2A)

L'UFR CESR sollicite que la date de d but de l'ann e universitaire 2022-2023 soit avanc e au 12/07/2022, pour que les futurs  tudiants de M1 et de M2 du parcours M2A puissent effectuer en juillet/ao t les stages de terrain obligatoires de 4 semaines minimum pour les M1 et de 3 semaines minimum pour les M2.

Avis favorable du conseil d'UFR CESR du 09/06 sous r serve de validation des demandes de modification de maquettes par la CFVU du 30/06 et le CA du 11/07/2022.

LISTE DES PROPOSITIONS CERCIP RECISO - ANNEE UNIVERSITAIRE 2022-2023

CREATION

COMPOSANTE	SEMESTRES	THEMATIQUE	INTITULE RECISO	OBSERVATIONS
ARTS ET SC. HUMAINES	1	ENVIRONNEMENT	ENVIRONNEMENT ET CONTEMPLATION - La contemplation de la nature comme outil écologique et moyen de préservation des environnements naturels	
ARTS ET SC. HUMAINES	1	PRATIQUE ARTISTIQUE ET CULTURELLE	VALIDATION DE PRATIQUES ARTISTIQUES : CHEUR DE CHAMBRE ElaNaveVa	
ARTS ET SC. HUMAINES	2	ETHIQUE - EGALITE	LES QUESTIONS DU SEXE ET DU GENRE	
ARTS ET SC. HUMAINES	1 ou 2	MONDIALISATION	L'INTELLIGENCE CULTURELLE	
LETTRES ET LANGUES	1	DEMOCRATIE	SYNTHESE DE DOCUMENTS	NON OUVERT AUX L3 ANGLAIS - NIVEAU C1 CONSEILLE
SCIENCES ET TECHNIQUES	2	REGARDS SUR LES SCIENCES DANS LA SOCIETE	INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : FONCTIONNEMENT, EXEMPLES ET IMPACTS SOCIETAUX	
SCIENCES ET TECHNIQUES	2	ENVIRONNEMENT	LE MONDE DE DEMAIN	
SCIENCES ET TECHNIQUES	2	ENVIRONNEMENT	SENSIBILISATION AUX ENJEUX DE LA TRANSITION CLIMATIQUE : Réflexion sur la mise en place d'une nouvelle CERCIP pour 2023-2024	

RENOUVELLEMENT

COMPOSANTE	SEMESTRE	THEMATIQUE	INTITULE RECISO	OBSERVATIONS
ARTS ET SCIENCES HUMAINES	2	ENVIRONNEMENT	DE QUOI L'ANTHROPOCENE EST-IL LE NOM ?	
ARTS ET SCIENCES HUMAINES	2	ENVIRONNEMENT	DROITS ET PERSONNIFICATION DE LA NATURE	
ARTS ET SCIENCES HUMAINES	1 et 2	REGARDS SUR LES SCIENCES DE LA SOCIETE	NUMERIQUE DANS LA SOCIETE	
DROIT, ECONOMIE ET SCIENCES SOCIALES	1 et 2	DEMOCRATIE - EGALITE	DROIT DE LA LAICITE	
SCIENCES ET TECHNIQUES	1 et 2	ENVIRONNEMENT	OBJECTIF ZERO DECHET	
SCIENCES ET TECHNIQUES	1 et 2	DEMOCRATIE - ETHIQUE REGARDS SUR LES SCIENCES DANS LA SOCIETE	SCIENCES ET OPINIONS DANS LA VIE DEMOCRATIQUE	
SCIENCES ET TECHNIQUES	1 et 2	ETHIQUE	QUELLE PLACE POUR LA MALADIE MENTALE DANS NOTRE SOCIETE ?	
SCIENCES BLOIS	1	REGARDS CROISES SUR LA SOCIETE	ASTEP	Uniquement pour les L2/L3 Info du site de Blois
SCIENCES ET TECHNIQUES	2	EGALITE	ECLAIRAGE DES SCIENCES HUMAINES ET BIOLOGIQUES SUR LES QUESTIONS D'EGALITE FEMMES-HOMMES	
SCIENCES ET TECHNIQUES	2	AUTRE : INTEGRATION, CONVIVIALITE	SUCCESS GAME A GRANDMONT	

NON-RENOUVELLEMENT

COMPOSANTE	SEMESTRE	THEMATIQUE	INTITULE RECISO	OBSERVATIONS
SCIENCES ET TECHNIQUES	1 et 2	ETHIQUE - ENVIRONNEMENT - MONDIALISATION - REGARDS CROISES SUR LA SOCIETE	OBJECTIF ALIMENTATION DURABLE	

DESCRIPTIFS DES CREATIONS CERCIP RECISO PROPOSEES
POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2022-2023

ARTS ET SCIENCES HUMAINES

VALIDATION DE PRATIQUES ARTISTIQUES : CHŒUR DE CHAMBRE ElaNaveVa

Le chœur de chambre ElaNaveva se distingue par son choix de répertoire (XXème et XXIème siècles), sa politique de création, son engagement féministe et dans la lutte contre les discriminations, ainsi que par sa volonté de renouveler le spectacle de chant choral.

Des artistes de différentes disciplines (metteur·ses en scène, plasticien·nes, chorégraphes, etc.) participent régulièrement à la vie artistique et à l'encadrement du chœur, et donc à la gestation de spectacles originaux par leurs formes et leurs thématiques.

L'association privilégie également les actions inter-cycles (collège-lycée-Université) et les actions de sensibilisation. Elle est en constante recherche de formes, de rencontres et d'espaces nouveaux.

L'inscription se fait après audition.

Déroulé des séances :

Séances hebdomadaires de pratique artistique collective : Technique vocale, Chant choral, Travail de mise en espace du groupe, avec l'objectif de plusieurs restitutions publiques.

Chaque étudiant·e participe également activement à la vie de l'association.

ENVIRONNEMENT ET CONTEMPLATION – La contemplation de la nature comme outil écologique et moyen de préservation des environnements naturels (de Zhuangzi à Aldo Leopold)

Le concept de contemplation de la nature comme outil écologique et moyen de préservation des environnements naturels (de Zhangzi à Aldo Leopold)

- Contempler la nature, est-ce la respecter ?
- Qu'est-ce qu'être « proche de la nature » ? (Thoreau, Aldo Leopold)
- Contempler nourrit-il une population (les approches écologiques actuelles de la production) ?
- Contemplation, nature et art.

Déroulé des séances

Chaque séance (sauf la 1^{ère}, qui sera une séance de présentation et d'organisation) aborde une question très spécifique dans le cadre du thème et se déroule ainsi :

- Questionnement et problématisation.
- Présentation d'une approche de la question par un binôme d'étudiants
- Discussion organisée (menée par l'enseignant) avec les étudiants + apports de connaissances par l'enseignant au fur et à mesure du débat, et précisions sur les autres approches de la question.

LES QUESTIONS DU SEXE ET DU GENRE

Les questions du sexe et du genre : le jugement et de la tolérance à l'égard de l'autre

- Sexe et genre : égalité, équité, différence.
- L'approche de Judith Butler.

- La question du genre face aux lois, aux coutumes et aux religions.
- Genre et féminisme
- Le *doing gender*

Déroulé des séances

Chaque séance (sauf la 1^{ère}, qui sera une séance de présentation et d'organisation) aborde une question très spécifique dans le cadre du thème et se déroule ainsi :

- Questionnement général et problématisation.
- Présentation d'une approche de la question par un binôme d'étudiants
- Discussion organisée (menée par l'enseignant) avec les étudiants, apports de connaissances par l'enseignant au fur et à mesure du débat, et précisions sur les autres approches de la question.

L'INTELLIGENCE CULTURELLE

Le monde est devenu plus petit mais en est-il devenu plus intelligible ? Quotidiennement, nous sommes confrontés à d'autres cultures et donc d'autres modes de pensées avec lesquels nous devons composer sans perdre notre identité. Pour cela il est nécessaire de développer son intelligence culturelle (Cultural Quotient – CQ).

Dans un premier temps, après une définition de ce qu'est l'intelligence culturelle et de son rôle, nous en décrirons les quatre principes clés (quotient motivationnel, cognitif, métacognitif et comportemental) tels que définis par les sociologues américains à l'origine de ce concept à la fin des années 2000. Le but est d'amener les étudiants à prendre conscience de la prégnance de l'intelligence culturelle dans notre société actuelle globalisée et de leur donner des leviers allant au-delà de la simple sensibilité pour réfléchir à la façon dont ils peuvent se l'approprier et l'utiliser dans les domaines professionnels et personnels.

Dans un deuxième temps, nous reprendrons trois des grandes valeurs culturelles clés définies dans les ouvrages traitant d'intelligence culturelle (Relation aux autres, relation au monde, relation à la hiérarchie) et nous y poserons l'éclairage et la pensée d'autres civilisations notamment asiatiques. Nous prendrons comme références des textes philosophiques chinois (Confucius), japonais (Zemmi) mais nous y inclurons également des matériaux concrets (visionnage d'extraits de danses traditionnels, présentations d'œuvres visuelles peintes etc) Par la découverte de ces pensées non-occidentales, ce cours sera une réflexion pour les étudiants sur leur propre culture, interrogera leur système de valeurs en questionnant des thèmes prégnants en philosophie mais aussi dans la vie quotidienne ; tout en développant la capacité d'écoute et de bienveillance propre à l'intelligence culturelle.

Déroulé des séances

Les points suivants seront abordés (2 à 4h par thématique afin de laisser place aux participations des étudiants) :

- Qu'est-ce que l'intelligence culturelle (CQ) et comment la mettre en œuvre ?
- Les autres et moi : découvrir la pensée de la relation aux autres en Chine (pensée confucéenne)
- L'esthétique du vide : appréhender le bouddhisme zen par l'art japonais
- Le légal, le moral et le religieux : à qui doit-on rendre des comptes ?

LETTRES ET LANGUES

SYNTHESE DE DOCUMENT

Un dossier de synthèse est constitué de documents qui tournent autour d'une même question ; étudier un dossier de synthèse veut donc dire identifier et décoder les points de vue, les confronter et les faire dialoguer.

Pour cela, il faut bien sûr comprendre en profondeur les présupposés, les idées ou les idéologies qui sous-tendent les prises de position de différents acteurs sur le même sujet : il s'agit là de compétences essentielles à la formation d'un citoyen éclairé susceptible de prendre part aux débats qui traversent la société.

1. Découvrir l'exercice de synthèse
2. S'initier à l'exercice : la revue de presse (en français)
3. Faire dialoguer les documents (en français)
4. Résumer les documents et problématiser le dossier (en anglais)
5. Elaborer un plan (en anglais)
6. Construire une problématique et un plan (en anglais)
7. Rédiger et présenter une introduction (en anglais)
8. Rédiger le corps de la synthèse (en anglais)
9. Consolider les compétences acquises (en anglais)

Déroulé des séances

Séances hebdomadaires ouvertes selon le calendrier.

Equivalent deux heures présentiel.

Cours accessible sur la plateforme CELENE.

Deux temps synchrones, un au milieu du semestre, un à la fin.

SCIENCES ET TECHNIQUES

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : Fonctionnement, exemples et impacts sociétaux

L'intelligence artificielle n'est pas une nouveauté dans le monde de la recherche, puisqu'elle remonte au milieu des années 60. Cependant on en parle beaucoup, dans la société, depuis une dizaine d'années, pas toujours de manière exacte, ni en pointant les tenants et les aboutissants au niveau de la société. Le but de ce CERCIP est de donner aux auditeurs un minimum de connaissances sur le fonctionnement de ces outils, au moins dans les principes, afin d'être conscient de ce qu'on peut en faire, et sous quelles conditions. Au-delà des aspects techniques, gravitent autour de ce noyau des questions d'éthique, de protection des données personnelles, de l'exercice du libre arbitre, de responsabilité individuelle et collective, de précarité dans le travail, et de dépendances aux technologies. Aucune connaissance préalable n'est requise.

Déroulé des séances

Durant une séance de 2h sur un thème donné : 30' de conférence sur des points techniques pour comprendre le fonctionnement de l'IA, 15' pour la visualisation ou l'écoute d'extraits de documents (audio, vidéo, papier) sur le thème de la séance, 1h pour réactions / débat autour de la question (d'abord en groupes sous la forme de mini ateliers de 30', puis de façon globale pour la restitution) , 15' pour la synthèse finale.

LE MONDE DE DEMAIN

1^{ère} séance : Pourquoi cette UE. Présentation du déroulement de l'UE. Inscription Celene obligatoire. Sujets d'exposé proposés, constitution des groupes (4 étudiants max par groupe), consignes. Test Wooclap. Comment intégrer un questionnaire Wooclap dans son exposé. Exemple d'exposé attendu : aquaponie. Première partie de l'exposé « l'énergie de demain ».

2^{ème} séance : Deuxième partie de L'énergie de demain (intervenant François de las Héras).

3^{ème} séance : Le biomimétisme (intervenant Sébastien Moreau)

4^{ème} séance : Les services écosystémiques (intervenant Sébastien Moreau)

5^{ème} séance : Biodiversité, évolution de l'apiculture (intervenant Patrice Garnier).

6^{ème} séance : La monnaie de demain, crypto-monnaie, monnaie libre (intervenant Michel Javet).

7^{ème} séance : (exposés étudiants) Le logement de demain : matériaux écologiques, maisons autonomes, yourte, tiny-house, ... Vincent Callebaut, architecte de l'avenir ? Partages et retours d'expérience.

8^{ème} séance : (exposés étudiants) L'humain de demain, alors heureux ? Prendre soin de soi et des autres. Se nourrir : permaculture, forêt comestible. Ecoquartiers. Ecovillages.

9^{ème} séance : (exposés étudiants) L'art de demain au travers d'exemples : recyclage, tout numérique, NFT, oeuvres participatives, bio-inspiration... Compostage, zéro-déchet. Le jour du dépassement.

10^{ème} séance : Exposés d'étudiants sur d'autres thèmes que ceux proposés (sujet validé au préalable par l'enseignant, exemples : metaverse, e-sport, autre...). L'éducation de demain, différents modèles, propositions, ressentis, débat. Echanges et suggestions d'évolution de l'UE.

Déroulé des séances

Les séances auront une première partie sous forme d'exposé (différents intervenants dont étudiants), avec parfois participation directe des étudiants sous forme de sondage (non évaluatif) via des questionnaires Wooclap, puis un temps est prévu pour les remarques, ajout de contenu, partages d'expériences, débat... dans le respect et le non-jugement des avis de chacun.

Il y a de nombreux intervenants mais je gère seule l'évaluation. Tous les étudiants auront un exposé à présenter (par groupe de 4 étudiants maximum). Premiers exposés en semaine 7.

SENSIBILISATION AUX ENJEUX DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE : Réflexion sur la mise en place d'une nouvelle CERCIP pour 2023-2024

L'université de Tours proposera à partir de la rentrée 2024 un CERCIP de sensibilisation aux enjeux de la transition écologique pour tous les étudiants de L2. Le but du présent CERCIP est d'élaborer, en co-construction avec les étudiants, des suggestions de contenus autour des thèmes suivants :

- mécanismes du changement climatique
- énergie : production, consommation
- impacts et adaptation
- biodiversité

Le cours se déroulera sous la forme de cours en classe inversée sur ces thèmes, d'ateliers en petits groupes et de séances de restitution collective.

Déroulé des séances

Non connu à ce jour

AUDITEUR LIBRE

Vu le code de l'éducation et notamment les articles L. 712-3, L. 719-4, L. 811-1 et D. 719-4,

Vu le Conseil d'administration en date du 9 février 2011,

Vu les statuts de l'université,

Vu le règlement intérieur.

Article 1 : Définition

Les personnes souhaitant suivre des cours à l'Université de Tours pour un complément de formation ou leur culture personnelle mais ne voulant pas obtenir de diplôme peuvent devenir auditeur libre.

Le statut d'auditeur libre est accessible à toute personne, sans condition de diplôme.

Le statut d'auditeur libre n'est pas compatible avec le statut d'étudiant ou de stagiaire de la formation continue. C'est-à-dire qu'un étudiant ne peut pas être à la fois en inscrit dans un diplôme national et en auditeur libre dans une autre filière.

L'auditeur libre ne possède pas le statut d'étudiant. Il n'a pas accès aux avantages conférés à ce statut (bourses, logement universitaire).

Article 2 : Conditions d'inscription

L'inscription est annuelle et s'effectue durant la période d'inscription administrative : du 1^{er} au 30 septembre de l'année universitaire en cours.

L'inscription des auditeurs libres n'est autorisée qu'en licence générale (PASS exclus).

L'inscription est subordonnée au dépôt d'un dossier d'inscription et au paiement d'un droit dont le montant correspond à celui, fixé nationalement, chaque année universitaire, pour une inscription à taux plein dans une formation préparant un diplôme national relevant du premier cycle.

Les retraités de l'université de Tours s'acquittent d'un tarif spécifique de 20 euros.

Les auditeurs libres ne peuvent acquérir ni le Pack'sport, ni le Passeport Culturel Etudiant (PCE).

Les droits d'inscription ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'un remboursement et restent définitivement acquis à l'université.

Article 3 : Carte d'auditeur libre

L'inscription confère à l'intéressé le statut d'auditeur libre et donne lieu à la délivrance d'une carte précisant cette qualité.

Cette carte permet l'accès et la circulation dans les locaux universitaires. L'auditeur libre doit être en mesure de la présenter lorsqu'il se trouve dans les enceintes et locaux de l'Université.

Elle donne également accès à la bibliothèque universitaire et à ses services (*Consultation et emprunt d'ouvrages*).

Les auditeurs libres disposent également d'une adresse mail universitaire et d'un accès à l'Environnement Numérique de Travail (ENT), notamment pour la consultation des emplois du temps.

Article 4 : Participation aux enseignements

Les auditeurs libres sont autorisés à suivre les cours magistraux des enseignements dans lesquels ils se sont inscrits, sans obligation d'assiduité.

Ils ne peuvent assister ni aux travaux dirigés, ni aux travaux pratiques, ni aux examens.

Ils ne peuvent participer ni aux activités proposées par le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS), ni à celles proposées par le Service Culturel de l'Université.

L'université ne délivre pas d'attestation d'assiduité.

Article 5 : Participation aux élections

Les auditeurs libres peuvent prendre part aux élections des représentants des usagers au sein des conseils de l'université (Conseil d'administration, commission de la formation et de la vie universitaire, commission de la recherche, conseil de la composante dans laquelle est inscrite la personne), sous réserve d'en faire la demande dans les délais impartis.

Article 6 : Ordre public, discipline

L'auditeur libre doit se conformer aux statuts et au règlement intérieur de l'université.

Tout manquement peut faire l'objet d'une sanction prononcée par le Conseil académique, constitué en section disciplinaire, en application des articles R.811-10 et suivants du code de l'éducation.

En cas de sanction d'exclusion, l'auditeur libre ne peut bénéficier d'un remboursement des droits d'inscription versés.

Article 7 : Entrée en vigueur

La présente délibération entre en vigueur à compter du 1^{er} septembre 2022.

**TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DEMANDES DE MODIFICATIONS DE
MAQUETTES ET/OU MCC**

POUR LA RENTRÉE UNIVERSITAIRE 2022/2023

CFVU DU 30 juin 2022

CA DU 11 juillet 2022

UFR Arts et sciences humaines	Diplômes	MCC	Modification de maquettes	Observation	CFVU
			<p>S4- M2 Création un nouveau cours d'option intitulé Social sciences in english qui s'ajoute à l'offre optionnelle du module 2 du quatrième semestre : +20h TD</p>	<p>Ouverture à tous les publics de la deuxième année de licence et notamment aux étudiantes et aux étudiants qui chercheraient à préparer un projet de mobilité internationale en L3</p>	<p>Avis favorable</p>
<p>Licence musicologie parcours DNSPM</p>			<p>Le parcours DNSPM en partenariat avec le pôle Aliénor de Poitiers accueille une dizaine d'étudiants en licence de musique et musicologie. Ces étudiants sont sélectionnés et possèdent un bon niveau en culture et pratique musicale. Le module 3 est réalisé par le partenaire au sein du parcours Cuivres et percussion en lien avec le Conservatoire à rayonnement régionale de Tours. Ce module demande un investissement important notamment en pratique musicale. Les équipes pédagogiques de la licence de musique et musicologie et du pôle Aliénor ont convenu que les cours d'Analyse musicale du module 1 n'était pas adapté au niveau des étudiants concernés qui possèdent déjà une part importante des prérequis. Aussi, il est proposé que les étudiants de ce parcours au semestre 2, 3 et 4 aient un cours au choix parmi deux en analyse musicale. Les crédits ETCS lié à cet enseignement passe de 1 à 2 et une réduction de 12 heures par semestre de cours en TD. Enfin, au regard du fort investissement demandé dans le cadre des activités de concert, il est proposé que cette activité pédagogique puisse être proposée dans le cadre du CERCIP (S4 et S6). L'évaluation sera réalisée à partir d'un dossier réflexif sur leur engagement autour de cette pratique professionnelle.</p>		<p>Avis favorable</p>

UFR Lettres et Langues	MCC	Modification de maquettes	Observation	CFVU
Diplômes				
Licence LLCER parcours espagnol	L1 L2 L3 Modification de MCC sur l'EP Amérique Latine → ET/E L3 Civilisation Brésil → CC	L2 L3 M4 EP Langues vivante non spécialistes : 24h TD → 18h TD		Avis favorable
Licence LLCER parcours anglais espagnol	Report des modifications de MCC licence LLCER espagnol	L2 L3 M4 EP Langues vivante non spécialistes : 24h TD → 18h TD		Avis favorable
Module libre allemand	Modification de MCC sur plusieurs EP CC session 1 ET/E session 2			Avis favorable
Module libre langue et éducation	L1 S1 Modifications de MCC : passage en CC pour un EPP	L2 M3 Changement d'intitulés pour un EP		Avis favorable
Mo libre cultures méditerranéennes		Changements d'intitulés: simplification de la maquette pour donner plus de lisibilité à la structure générale du module. Suppression du détail de l'enseignement en espagnol et italien		Avis favorable

CUEFEE	MCC	Modification de maquettes	Observation	CFVU
Diplômes				
Parcours DUEF-U		UE25 : fusion des deux éléments pédagogiques		Avis favorable

IUT Blois	MCC	Modification de maquettes	Observation	CFVU
Diplômes				
BUT 1 et 2		Adaptation locale des maquettes de BUT 1 et 2		Avis favorable
LP Optique professionnelle parcours métiers de la vision		S6 UE4 Ec 42 : Modification de la répartition CM/TP / 6h CM → 34h CM et 56h TP → 28 h TP		Avis défavorable

CESR	MCC	Modification de maquettes	Observation	CFVU
Diplômes				
Deux mentions		Ep présentation générale de la formation : 4h CM → 2H CM		Avis favorable
Mention Histoire civilisation patrimoine 4 parcours	S9 Tronc commun EP Anglais : E → O			Avis favorable
Mention Histoire civilisation patrimoine parcours métiers de la science des patrimoines		S8 Pré mémoire : changement de coefficient : passe de 10 à 6		Avis favorable
Mention Histoire civilisation patrimoine parcours métiers de l'archéologie et de l'archéomatique		S7 Pré-mémoire de parcours 2 ^e année ajout de : incluant le rapport de stage de terrain de 3 semaines minimum		Avis favorable
Mention Humanités numériques deux parcours		M1 EP « Acquisitions des données multimédia » 24h CM / 16h TP → 20h CM et 25hTP.		Avis favorable
Mention Humanités numériques MNCP		M2 Modification volumes horaire Outils de visualisation et interaction » : redistribution interne des heures de CM et TP UE1 - conception et évaluation d'interface 10h CM 4hTP → 9hCM 9hTP UE2 - techniques de visualisation et de fouille des données 8h CM 16hTP → 5hCM 14hTP UE3 - scénarisation, conception de projets de médiation numérique 6h CM 16hTP → 10hCM 13hTP	Mieux adapter le volume horaire aux exigences pédagogiques de chaque UE. Ce changement n'a pas d'impact sur le coût maquette.	Avis favorable

UFR DESS	Diplômes	MCC	Modification de maquettes	Observation	CFVU
	Licences gestion	S3+S4 Suppression de la note de l'EC compétences numériques dans le calcul de la moyenne et attribution d'un quitus de présence. Pour conserver les ECTS.			Avis favorable
	Master Management des entreprises et des administrations parcours Management de la qualité et des projets	Mise en place plus importante d'une évaluation du contrôle continu en session 1 du fait de l'utilisation de simulations, étude de cas et pratiques d'outils numériques sur plusieurs EC EC 71 – mise en place d'un quitus de présence		Faciliter la démarche d'évaluation des intervenants professionnels	Avis favorable
	Master justice, procès et procédures judiciaires		S9 et S10 Permutation de deux EP Droit processuel européen et comparé (S9 → S10) et histoire de la justice (S10 → S9)		Avis favorable
	Master justice, procès et procédures 2 parcours	UE8.3 EP stage et mémoire de stage : E et O → E	Suppression de la soutenance des mémoires de stage du M1	Difficulté de mise en place	Avis favorable
	M2 Droit européen parcours Juriste européen		S9 EP Conférences et séminaire : 15h → 6h Introduction d'un cours de droit de commande publique +9h S10 Mutualisation de l'option de mise en situation professionnelles avec le parcours droit-langues	Permettre la remise à niveau des étudiants arrivant d'autre parcours de licence de droit notamment droit langues qui représentent les 2/3 de la promotion Modification par anticipation – choix des options actuelles du M2(stage long ou clinique juridique+stage court et mémoire de recherche) pas compatible avec la mise en place de la formation en apprentissage	Avis favorable

UFR Pharmacie	MCC	Modification de maquettes	Observation	CFVU
Diplômes				
LP Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé ... parcours FoqCos		<p>S5 Modification volume horaire UE1 – Chimie, biochimie et biologie appliquée : 21h CM 13h TD → 25h CM 13h TD UE4 – Connaissance du milieu industriel : 10h CM 12h TD → 6h CM 12h TD</p> <p>Ajustement de volumes horaires : UE 1.3 Microbiologie et biotechnologies industrielles : + 10h TD, dont 8 h proviennent de l'UE 9. UE 7 Analyse des données scientifiques de contrôle : + 6h CM UE 8 Suivi et entretien des équipements de contrôle analytique : - 8h CM UE 9 Mise au point de méthodes analytiques et validation : - 8h TD</p> <p>Ajustement des coefficients : UE 1.3 coefficient 1 à un coefficient 2 du fait de l'augmentation du volume horaire</p>		Avis favorable
LP Bio industries et biotechnologies parcours CQBIO				Avis favorable
Master mention sciences du vivant parcours Mabio		<p>M1 Création de deux nouvelles UE en M1 intitulées « Outils de l'ingénieur » (29 h) et « Réglementation et qualité des Biomédicaments » (22 h). Cette dernière UE remplace l'UE « Environnements juridiques et réglementaire des industries en biotechnologies » qui reste commune aux autres parcours de la mention.</p> <p>M2 UE2 : +10h TP UE5 : -3h CM UE6 : -7h CM Total : -10ch CM +10h TP</p>	Ces modifications sont le fruit de la réflexion menée lors du conseil de perfectionnement du master MaBio, en collaboration avec les étudiants diplômés et les industriels accueillant des apprentis.	Avis défavorable
DEUST Préparateur/ Technicien en pharmacie - 1 ère année	Modifications des M3C en conséquence. Harmonisation au niveau national, validation de chaque année du DEUST avec 2 UE par semestre à 8/20	Adaptation de la maquette après une première année d'enseignement		Avis favorable
Etudes de pharmacie		Mise en conformité nationale		Avis favorable

UFR Médecine	MCC	Modification de maquettes	Observation	CFVU
Diplômes DIU Echographie en gynécologie obstétrique		<p>La maquette initiale était destinée aux sages-femmes de la Polynésie Française. Le DIU sera aussi proposé à Tours. Les modifications concernent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la formation en distanciel, - l'ouverture à la formation initiale, - l'ouverture aux médecins, - nouvelle épreuve sur simulateur. - enseignement en présentiel et en distanciel, - entraînement sur un simulateur, - épreuve sur simulateur, - modification du tarif formation continue : 1600 euros - création d'un tarif formation initiale : 550 euros + droits d'inscription - location d'un simulateur : 6000 euros 		Avis favorable
DIU médecine de la personne âgée		<p>Le DIU "Médecine de la personne âgée" a été créée en 2020/2021 pour la rentrée 2021. Les enseignements ont donc eu lieu pour la première fois cette année. Actuellement, il y a 2 séminaires thématiques pour un total de 17h50. Au vu de cette première année de fonctionnement, le responsable pédagogique souhaiterait modifier la maquette en ne proposant qu'un séminaire au lieu de 2 et ainsi diminuer la maquette de 10 heures 50</p>		Avis favorable
DIU Chirurgie mini-invasive		<p>Les enseignements sont composés de 38hCM et 40hTD (Entraînement sur simulateur pour 8 heures et Entraînement sur le porc pour 32hs). Le responsable pédagogique de ce DIU, souhaiterait que les cours magistraux se déroulent en distanciel.</p>		Avis favorable

Demande de modification du DU/DIU - CFVU MAI

AU/DU/DIU 2021-2025 - UFR de Médecine - Gestion Formation Continue																	
Intitulé	RESPONSABLES	1 ^{er} mise en place	Date renouvellement	Niveau		BACCALÉVAT			Durée formation		Mémoire	Droits spé. FI	FC Tarif normal (t.c compris)	FC Tarif réduit (t.c compris)	Obs.	Droits administratifs 2019-2020	
				Niv. entrée	Niv. sortie	FI	PE	FC	Capacité actuel	Année						Heures	Droit 3ème inscrit* R+10 s

Le DIU "Médecine de la personne âgée" a été créée en 2020/2021 pour la rentrée 2021.

Les enseignements ont donc eu lieu pour la première fois cette année. Actuellement, il y a 2 séminaires thématiques pour un total de 17/150.

Au vu de cette première année de fonctionnement, le responsable pédagogique souhaiterait modifier la maquette en ne proposant qu'un séminaire au lieu de 2 et ainsi diminuer la maquette de 10 heures 50

MEDECINE DE LA PERSONNE AGEE	DIU	Pr Bernard FOUZERE bernard.fouzere@univ-tours.fr	2021	BAC+6	BAC+6	X	30	1 an	Cours: 128h et 112 h	non	////	1700	1700				
------------------------------	-----	---	------	-------	-------	---	----	------	----------------------	-----	------	------	------	--	--	--	--

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande **Renouvellement avec modifications**
 Type de diplôme **Diplôme-inter-universitaire**

Intitulé **DIU MÉDECINE DE LA PERSONNE ÂGÉE**

Composante porteuse **UFR Médecine**
 Composante associée le cas échéant

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

1 **Les UFR de médecine de France (DIU national)**

2

3

4

Préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Formation nationale portée par le Collège National des Enseignants de Gériatrie et le Conseil National Professionnel de Gériatrie.
 Ces deux collèges ont collaboré pour proposer ce programme.

Enseignant(s) responsable(s) :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	Bertrand FOUGÈRE	02.47.47.97.68	bertrand.fougere@univ-tours.fr
2			
3			
4			

Diplôme ouvert en

Formation initiale en présentiel	<input type="checkbox"/>
Formation initiale en distanciel	<input type="checkbox"/>
Formation continue en présentiel	<input checked="" type="checkbox"/>
Formation continue en distanciel	<input checked="" type="checkbox"/>

Gestion **Service de Formation Continue**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) **Bac+6**

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité par rapport à l'offre de formation existante de l'université :

Ce DIU apporte des compétences complémentaires à des médecins leur permettant d'améliorer les soins de la personne âgée et est obligatoire pour postuler au DIU coordination en Gériatrie, lequel est nécessaire pour postuler à un poste de médecin coordonnateur.

Objectifs pédagogiques - Compétences recherchées :

Objectif : Acquérir des compétences complémentaires afin d'améliorer les soins de la personne âgée.

À l'issue de la formation, les médecins seront en mesure de soigner les personnes âgées en tenant compte de leur spécificité et en intégrant les enjeux éthiques et de prévention liés à la perte d'indépendance et notamment :

- Evaluation de la situation physique, psychique, sociale et environnementale d'une personne âgée et le risque de perte de dépendances (fragilité, syndromes gériatriques)
- Établir un diagnostic précis des pathologies courantes et de leurs intrications (Polypathologies).
- Choisir une thérapeutique médicamenteuse ou non, adaptée aux personnes âgées dans une approche préventive, curative, réhabilitative ou palliative, y compris dans des situations d'urgence.
- Prescrire des soins, ou orienter pour des soins en tenant compte des contextes sociaux et managériaux des structures et des professionnels qui seront mobilisés.

Objectifs professionnels et débouchés - Métiers visés :

Ce DIU est destiné aux médecins non spécialisés en gériatrie qui soignent des personnes âgées et qui souhaitent améliorer leur pratique.

Ce diplôme, qui dure un an, fait partie, lorsqu'il se poursuit avec un DIU coordination en gériatrie, d'un nouveau cursus de 2 ans qui remplace au niveau national la capacité de gérontologie.

Le DIU médecine de la personne âgée étant un prérequis nécessaire à l'inscription au DIU coordonnateur en gériatrie.

Remarques sur les possibilités d'insertion professionnelle des diplômés :

Ce diplôme constitue la première année sur une durée de 2 ans pour remplacer la capacité de gérontologie. Celle-ci doit être suivie d'une année de DIU de coordination en gériatrie pour avoir l'équivalent avec la capacité de gérontologie. Le public de médecins généralistes, urgentistes ou exerçant en service de médecine polyvalente, EHPAD, dispositif d'appui à la coordination (DAC) et communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS). l'université de Tours propose pour l'instant que la première année.

Partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels :

La formation bénéficie de la mise en place au niveau national de modules de e-learning gérés par le Collège National des Enseignants de Gériatrie mis à disposition sur la plateforme SIDES-NG. Celui-ci, veille à la bonne coordination des facultés de médecine sans constituer de convention. Chaque universitaire titulaire s'engage à ne pas faire de concurrence sur les tarifs d'inscription pour cette formation au sein de sa faculté

Cependant la mise en oeuvre de la formation (recrutement, présentiel, épreuves est assurée au niveau local (universitaire régionale ou interrégionale). Chaque université utilise la trame commune de la description de la formation et installe un comité pédagogique local.

Pour le Centre-Val de Loire, les séminaires seront **sera** à Tours. Le comité pédagogique comporte : les universitaires titulaires en gériatrie de Tours, un membre de l'ERVMA (Equipe Régionale Vieillesse et Maintien de l'autonomie) du CVdL, un médecin représentant des médecins coordonnateurs d'EHPAD de la région.

Effectifs attendus

Capacité minimale :	14
Capacité maximale :	30

Conditions d'inscription

- Être titulaires d'un diplôme d'État de Docteur en Médecine et exercer la médecine de plein droit en France
- ou pour les praticiens à diplôme hors Union Européenne, être lauréat de l'épreuve de vérification des connaissances (EVC) dans le cadre de la procédure d'accès à l'exercice (PAE).

Modalités pédagogiques : recrutement, admission, déroulement de la formation...

Recrutement et admission :

- Candidature en ligne sur le site de l'université,
- Sur Dossier : Éléments à fournir : CV, lettre de motivation/projet professionnel, copies diplômes.

En cas de formation hors pays francophone une attestation de maîtrise de la langue française (niveau B1) peut être demandée. A défaut, un entretien avec la commission de recrutement peut permettre de le définir.

Le recrutement est assuré localement.

Déroulement de la formation :

122,5 **112** heures d'enseignement

- 35 heures d'enseignement en présentiel,
- ~~17,5 heures de séminaires locaux~~, **7 heures de séminaire local**
- 70 heures d'enseignement en e-learning
- 2 heures d'évaluation

Conditions de délivrance du diplôme

- Sauf motif impérieux, l'assiduité est validée à condition d'être présent(e) aux 35 heures de formation en présentiel et aux ~~5 demi-journées de séminaires locaux~~, **deux demi-journées de séminaire**,
 - Les modules d'e-learning sont validés (100% de réussite aux QRM évaluatifs). Les modalités de validation du e-learning sont identiques au niveau national,
 - La note de de l'épreuve théorique nationale d'une durée de 1h30 heures doit être supérieure ou égale à 8 sur 20 points
 - la note de l'épreuve pratique d'une durée de 30 min doit être supérieure ou égale à 10 sur 20 points. Il n'y a pas de compensation entre les épreuves.
- La deuxième session est uniquement ouverte aux stagiaires ajournés à la première session et à ceux n'ayant pu s'y présenter pour des raisons de force majeure.

III - DURÉE TOTALE DE LA FORMATION

Durée : <input checked="" type="checkbox"/> 1 an <input type="checkbox"/> 2 ans <input type="checkbox"/> 3 ans	
Stage* : <input type="checkbox"/>	Durée :
Pratique Professionnelle : <input type="checkbox"/>	Durée :
Mémoire : <input type="checkbox"/>	

****Pour qu'un stage puisse être proposé dans le cadre d'un diplôme d'université, il faut que le volume pédagogique minimal de la formation soit de 200h. Dans le cas contraire, il faut cocher Pratique professionnelle,***

NE PAS REMPLIR - CADRE RÉSERVÉ À LA DAF

heures de CM Udt :		Total heures : 0
Heures de CM etb. partenaire :		
heures de TD UdT :		
heures de TD etb. Partenaire :		
heures de TP UdT :		
heures de TP etb. Partenaire :		

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES
UFR : UFR Médecine

Fillière : Gériatrie

Diplôme : DIU MÉDECINE DE LA PERSONNE ÂGÉE

Nom du responsable : Bertrand FOUGÈRE

Unités d'enseignement	Éléments pédagogiques	Coefficient	CM	TD	TP	MCC*		MCC*	
						REGIME GENERAL		REGIME SPECIAL D'ETUDES	
						Session 1	Session 2	Session 1	Session 2
Enseignement en présentiel									
	Troubles cognitifs	35				QP			
	Maladies chroniques (Ins' cardiaque, BPCO, Diabète)								
	Fin de vie éthique								
	Situations d'urgence								
	Prévention								
	Etude de cas pratiques								
Séminaires thématiques									
	Journées Régionales Vieillesse et Maintien de l'autonomie Centre Val de Loire (2 demi-journées)			17,5 7		QP			
	Journées de la Société de Gériatrie de l'Ouest et du Centre (3 demi-journées)								
Enseignement en e-learning									
	Programme (onglet suivant)	70				Q R M			
En dehors des dates de formation									
	Epreuve écrite (1h30)	3				ET E	ET E	ET E	ET E
	Epreuve pratique (0h30)	1				ET O	ET O	ET O	ET O
Durée totale de la formation 122,5h112h/étud CM+TD+TP						Préciser : CC : contrôle continu			
112						105	7	0	ET : examen terminal O : oral – E : écrit QP : quitus de présence QRM évaluatifs

**Programme des 70 heures d'enseignements théoriques en e-learning
Commun au niveau national (70h de plateforme + 130h de travail personnel)**

- Notions fondamentales en Gériatrie : syndrome gériatrique, polyopathie, cascade gériatrique, fragilité
- Évaluation gérontologique standardisée : physique et psychique de la PA, prise en charge personnalisée, pluridisciplinaire et pluridimensionnelle.
- Diagnostic et prise en charge de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées Prise en charge non médicamenteuse des troubles du comportement.
- Diagnostic, prise en charge et prévention de la dénutrition
- Diagnostic, prise en charge et prévention de la déshydratation
- Soins bucco-dentaires et les troubles de déglutition
- Diagnostic et prise en charge de la dépression et du risque suicidaire
- Diagnostic, prévention et prise en charge des troubles de l'équilibre et marche et des chutes
- Bon usage du médicament chez la personne âgée dont les psychotropes et les antibiotiques
- Prévention et traitement des complications du décubitus dont escarres
- Le sujet âgé alité (sédentarité et effet de l'immobilisation).
- Diagnostic et prise en charge de l'incontinence urinaire et fécale
- Diagnostic et prise en charge des troubles du sommeil
- Diagnostic et prise en charge de la douleur
- Soins palliatifs et accompagnement et fin de vie
- Infection du sujet âgé
- Pneumopathie du sujet âgé
- Infections urinaires du sujet âgé
- La rééducation de la fracture du col du fémur
- AVC (diagnostic, prévention, prise en charge et rééducation)
- Le diabète du sujet âgé
- Hyper et hypothyroïdie
- La prévention en EHPAD (vaccinations, chutes, déclin fonctionnel)
- Évolution démographique et vieillissement
- Vieillissement rénal et insuffisance rénale du sujet âgé
- Le syndrome confusionnel
- L'épilepsie du sujet âgé
- Le sommeil
- Anémie du sujet âgé, MGUS, et autres hémopathies du sujet âgé.
- Maladies inflammatoires au cours du vieillissement (Horton, PR, ..)
- Vieillissement cardio-vasculaire
- Insuffisance cardiaque
- Valvulopathies dont RA.
- Troubles du rythme cardiaque dont FA
- Vieillissement et risque thrombotique
- Maladie thromboembolique veineuse
- L'HTA, l'hypotension artérielle
- Maladie coronarienne
- Spécificités gériatriques du sujet cancéreux
- Prise en charge onco-gériatrique
- Myélome

- Les problèmes urologiques (gestion des sondages urinaires,...)
- Insuffisance respiratoire chronique, BPCO
- Maladie de Parkinson
- L'ostéoporose, vitamine D
- L'arthrose
- Constipation
- Surdit  du sujet  g 
- Probl mes et pathologies ophtalmologiques du sujet  g 
- Dermatologie du sujet  g 
- Mesures de protection juridique
- Neuropathie p riph rique du sujet  g 
- Sepsis
- Sigmo dite
- Infection cutan es et candidose
- Grippe
- Arthrite microcristalline (goutte, CCA)

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Discipline	UFR de rattachement	Adresse mail
Fougère Bertrand	Titulaire	PUPH en Gériatrie	UFR Médecine	bertrand.fougere@univ-tours.fr
Poitou Fanny	vacataire	PH en Gériatrie CHRU de Tours		f.poitou@chu-tours.fr
Dubnitskyi Sophie	Vacataire	PH en Gériatrie CHRU de Tours		s.dubnitskyi-robin@chu-tours.fr
Coulongeat Matthieu	CCA	Gériatrie	UFR Médecine	matthieu.coulongeat@univ-tours.fr
Aidoud Amal	vacataire	PH en Gériatrie CHRU de Tours		a.aidoud@chu-tours.fr
Debacq Camille	vacataire	PH en Gériatrie CHRU de Tours		c.debacq@chu-tours.fr
Nkodo Jacques-Alexis	vacataire	PH en Gérontopsychiatrie CHRU de Tours		j.nkodo@chu-tours.fr
Gana Wassim	vacataire	PH en Gériatrie CHRU de Tours		w.gana@chu-tours.fr
Mennecart Marc	vacataire	PH en Gériatrie CHRU de Tours		m.mennecart@chu-tours.fr
Bleuet Joëlle	vacataire	PH en Gériatrie CHRU de Tours		j.bleuet@chu-tours.fr
Dardaine-Giraud Véronique	vacataire	PH en Gériatrie CHRU de Tours		v.dardainegiraud@chu-tours.fr
Leroy Victoire	CCA	Gériatrie	UFR Médecine	leroy.victoire@univ-tours.fr
Balageas Anna-Chloé	vacataire	PH en Neurologie CHRU de Tours		a.balageas@chu-tours.fr

VI - BILAN D'ACTIVITÉS

	2016-2017		2017-2018		2018-2019		2019-2020		Moyenne
	FI	FC	FI	FC	FI	FC	FI	FC	
Nombre d'inscrits	0	0	0	0	0	0	0	0	0
									#DIV/0!
% de réussite	0	0	0	0	0	0	0	0	0
									0
Nombre d'heures de formation (Heures totales maquette)									#DIV/0!
Total dépenses exécutées									#DIV/0!
Total facturé									#DIV/0!
Résultat dépenses-recettes	0		0		0		0		0

VII - GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Intitulé du diplôme	Médicine de la personne âgée	Tarif Normal	Tarif Réduit	Tarif 3
			1 700 €	1 700 €
		10	14	
		1 700 €		
		non		

CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL

23 800 €

COÛTS DIRECTS

COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondère des I/OC)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités et assimilés	50,00 h	290 €/h	- €
- Maîtres de conférences et assimilés		189 €/h	- €
- Hospitalo-universitaires		50 €/h	2 500 €
- Professeurs agrégés et assimilés		204 €/h	- €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		131 €/h	- €
- Doctorants contractuels	72,50 h	152 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires d'enseignement		174 €/h	- €
- Vacataires non fonctionnaires		59 €/h	- €
- Vacataires fonctionnaires		41 €/h	2 973 €
- Autres (fonctionnaires de formation...)		- €	- €
Indemnités			255 €
TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (les heures en e-learning et les heures de séminaires ne seront pas rémunérées)	122,5 h	42 €/h	5 227,50 €

Zones à enseigner

COÛTS SPECIFIQUES

Kit pédagogique	35 €
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	500 €
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	80 €
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	100 €
Reversement partenaire	
TOTAL COÛTS SPECIFIQUES	685 €

I - TOTAL COÛTS DIRECTS

6 413 €

MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être > 0)

73%

17 388 €

COÛTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")

COÛTS DE SOUTIEN			
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation
- Appui à la formation	64,94 €	- €	5,30 €
- Documentation	160,00 €	- €	13,07 €
- Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €
- Vie étudiante	82,00 €	- €	6,70 €
TOTAL COÛTS DE SOUTIEN	306,94 €	- €	25,06 €

COÛTS DE SUPPORT			
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation
- Gouvernance, pilotage, gestion	807,53 €	- €	65,94 €
- Patrimoine immobilier	497,62 €	- €	40,63 €
- Système d'information et numérique	58,03 €	- €	4,74 €
TOTAL COÛTS DE SUPPORT	1 363,17 €	- €	111,31 €

II - TOTAL COÛTS INDIRECTS

18 706,36 €

III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II) ou (II2)

23 118,86 €

MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être > 0)

3%

681,14 €

Marge sur coûts complets	#REF!
en % du tarif de vente	#REF!
Nombre minimum de stagiaires	#VALEUR!
Tarification minimum	- €

Chiffres clés / stagiaire	
Coûts complets	1851,347002
dont coûts directs	458,0357143
dont coûts indirects	1193,311288
Coût complet de l'heure de formation	189,79 €
Marge sur coûts directs	1 241,98 €
en % du tarif de vente	73%
Marge sur coûts complets	48,85 €
en % du tarif de vente	3%
Nombre minimum de stagiaires	14
Tarification minimum	1 852,00 €

VII - GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS

		Tarif Normal FC	Tarif Réduit FC	Tarif FI
Intitulé du diplôme	DIU Médecine de la personne âgée	1700 €		
	Nbre stagiaires	14		
	Nbre total stagiaires		14	
	Tarif moyen		1700 €	
	Formation sur une année complète (ou/non)		non	
	Formation exclusivement hors des locaux de l'UT (ou/non)		non	

CHIFFRE D'AFFAIRE PRÉVISIONNEL
23 800 €
COÛTS DIRECTS

COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	10 h	200 €/h	2 000 €
- Maîtres de conférences et assimilés		180 €/h	- €
- Professeurs agrégés et assimilés		204 €/h	- €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		131 €/h	- €
- Doctorants contractuels		102 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires d'enseignement	5 h	174 €/h	870 €
- Vacataires non fonctionnaires		35 €/h	- €
- Vacataires fonctionnaires	27 h	41 €/h	1 107 €
- Autres (honoraires de formation...)	70 h	- €	- €
Indemnités			675 €
SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION	112,0 h	50 €/h	5 552,00 €

Zones à renseigner

COÛTS ADDITIONNEL DE PERSONNEL FORMATION (heures co-animées ou de suivi individuel ou des options)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés		200 €/h	- €
- Maîtres de conférences et assimilés		180 €/h	- €
- Professeurs agrégés et assimilés		204 €/h	- €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		131 €/h	- €
- Doctorants contractuels		102 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires d'enseignement		174 €/h	- €
- Vacataires non fonctionnaires		35 €/h	- €
- Vacataires fonctionnaires		41 €/h	203 €
SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION	3,0 h	41 €/h	203 €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Nombre d'heures de formation	Coût total des heures de formation pour l'UT
- nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI		
- nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement		
- autre, précisez		
TOTAL	0,0 h	

TOTAUX	nb heures de formation (pour l'abonnement)	nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	Coût total des heures de formation pour l'UT
	112 h	117 h	117 h	5 755,00 €

COÛTS SPÉCIFIQUES

Kit pédagogique	30 €
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	500 €
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	50 €
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	100 €
Reversement partenaire	
TOTAL COÛTS SPÉCIFIQUES	680 €

I - TOTAL COÛTS DIRECTS	6 442 €
MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être > 0)	73% 17 388 €

COÛTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")

COÛTS DE SOUTIEN				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût à l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)
- Appui à la formation	61,34 €	- €	3,30 €	591,90 €
- Documentation	160,00 €	- €	13,07 €	1 463,00 €
- Valorisation et appui à la recherche		- €	- €	- €
- Vie étudiante	82,00 €	- €	6,70 €	749,90 €
TOTAL COÛTS DE SOUTIEN	303,34 €	- €	23,06 €	2 804,80 €

COÛTS DE SUPPORT				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Gouvernance, pilotage, gestion	807,53 €	- €	69,94 €	7 395,46 €
- Patrimoine immobilier	497,65 €	- €	40,63 €	4 391,05 €
- Système d'information et numérique	58,03 €	- €	4,74 €	520,11 €
TOTAL COÛTS DE SUPPORT	1 363,21 €	- €	113,31 €	12 407,22 €

II - TOTAL COÛTS INDIRECTS	- €	15 274,38 €
-----------------------------------	------------	--------------------

III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II ou II2)	21 716,38 €
MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être > 0)	9% 2 083,62 €

Chiffes clés / stagiaire	
coûts complets	1 562,00 €
dont coûts directs	450,34 €
dont coûts indirects	1 081,66 €
Coût complets de l'heure de formation	103,99 €
Marge sur coûts directs	1 239,85 €
en % du tarif de vente	73%
Marge sur coûts complets	148,89 €
en % du tarif de vente	9%
Nombre minimum de stagiaires	13
Tarification minimum	1 562,00 €

VIII - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

DIU MÉDECINE DE LA PERSONNE ÂGÉE

Gestion par le service Formation continue	Tarifs €
Stagiaire Tarif Normal	1 700,00 €
Stagiaire Tarif réduit	1 700,00 €
Inscription formation initiale gestion ufr	Tarifs €
Droits de base*	
Droits spécifiques	
Inscription formation continue gestion ufr	Tarifs €
Stagiaire Tarif Normal	
Stagiaire Tarif réduit	

Information tarifs droits de base en FI

Pour les AU, CU et DU

Droit de base national équivalent licence (en 2020-2021, 170 €).

Pour les DIU

*Droit de base national équivalent licence ou master (en 2020-2021, 243€) en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires

IX - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

--

X - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION

Avis du conseil d'UFR	Date :	04/04/2022	Sélectionner...
Décision de la CFVU	Date :	19/05/2022	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/06/2022	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/06/2022	Sélectionner...

Demande de modification de la maquette du DIU Echographie en gynécologie obstétrique

La maquette initiale était destinée aux sages-femmes de la Polynésie Française. Le DIU sera aussi proposé à Tours.

Les modifications en rouge concernent :

onglet dossier :

- la formation en distanciel,
- l'ouverture à la formation initiale,
- l'ouverture aux médecins,
- nouvelle épreuve sur simulateur.

onglet maquette :

- enseignement en présentiel et en distanciel,
- entraînement sur un simulateur,
- épreuve sur simulateur,

onglet nouvelle annexe financière :

- modification du tarif formation continue : 1600 euros
- création d'un tarif formation initiale : 550 euros + droits d'inscription
- location d'un simulateur : 6000 euros

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande Renouvellement avec modifications
Type de diplôme Diplôme-inter-universitaire

Intitulé **DIU ÉCHOGRAPHIE EN GYNÉCOLOGIE OBSTÉTRIQUE (1)
DIU ÉCHOGRAPHIE EN GYNÉCOLOGIE OBSTÉTRIQUE
ÉQUIVALENCE (2)**

Composante porteuse UFR Médecine
Composante associée le cas échéant Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1
- 2
- 3
- 4

Préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :
Ce DIU est organisé nationalement.

Enseignant(s) responsable(s) :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	Franck PERROTIN	02 47 47 47 39	franck.perrotin@univ-tours.fr
2			
3			
4			

Diplôme ouvert en

- Formation initiale en présentiel
- Formation initiale en distanciel
- Formation continue en présentiel
- Formation continue en distanciel

Gestion Service de Formation Continue

Niveau du diplôme (entrée=sortie) Bac+5

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité par rapport à l'offre de formation existante de l'université :

L'université de Tours va continuer à proposer le DIU Echographie en gynécologie obstétrique dans le cadre d'un marché public émanant du Ministère de la santé de Polynésie Française (1) et souhaite désormais le proposer sur le territoire métropolitain.

(1) L'école de sages-femmes de Papeete est rattachée à la faculté de médecine de Tours. L'impossibilité pour les sages-femmes en cours de cursus ou les sages-femmes diplômées d'état d'avoir accès à une inscription à un DIU d'échographie de métropole permettant un enseignement à distance explique la nécessité pour la faculté de médecine de Tours de pourvoir à cet enseignement d'échographie. Le contexte médico-légal actuel y compris en Polynésie Française fait qu'une validation universitaire de cet enseignement sous la forme d'un DIU paraît indispensable (enseignement non dispensable pour la simple forme d'une formation médicale continue simple). Cet enseignement est affilié au Diplôme Inter-Universitaire Echographie en gynécologie obstétrique dont il adopte les statuts.

Deux points particuliers sont spécifiques au territoire de la Polynésie Française :

- D'une part la dispersion géographique des structures de santé. Des missions de soin sont organisées à partir de Papeete incluant la surveillance échographique (échographe portable) obligeant à la formation médicale continue des personnels (sages-femmes et médecins) réalisant ses missions dans les îles éloignées.
- L'autre particularité de la Polynésie Française est représentée par les différences anthropométriques de la population par rapport à la population de métropole nécessitant un enseignement et des connaissances spécifiques.

Objectifs pédagogiques - Compétences recherchées :

Objectifs pédagogiques :

Acquisition de connaissances approfondies dans le domaine de l'échographie clinique dans le but d'acquérir une véritable compétence théorique et pratique, fondée sur l'apprentissage et la pratique des différentes modalités d'exercice de l'échographie en gynécologie obstétrique, ainsi que sur la connaissance des indications et des résultats de cette technique comparativement aux autres méthodes diagnostiques, en particulier dans le domaine de l'imagerie.

Compétences attendues :

Maîtrise de l'échographie de dépistage (niveau 1) en gynécologie et en obstétrique (échographie foetale) selon les recommandations nationales de la Commission Nationale de l'Echographie Obstétricale Française (CNEOF)

Objectifs professionnels et débouchés - Métiers visés :

Remarques sur les possibilités d'insertion professionnelle des diplômés :

Partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels :

Partenariat avec les différents établissements de santé de la Polynésie Française, Centre Hospitalier Territorial de Papeete, Ministère de la Santé de Polynésie Française, Assurance Maladie Polynésienne, Santé publique

Effectifs attendus

Capacité minimale :	20 (1) - (2)
Capacité maximale :	22 (1) - (2)

Conditions d'inscription

DIU Echographie en gynécologie obstétrique (1) :

- Être titulaire d'un Diplôme d'Études Spécialisées de gynécologie obstétrique, ou de gynécologie médicale ou de radiologie,

Les médecins titulaires de spécialité médicale utilisatrice (gynécologues médicaux et médecins généralistes présentant un projet de travail cohérent) après accord du responsable pédagogique local. Selon l'arrêté de 2018, ce DIU ne leur permet pas de pratiquer l'échographie obstétricale valorisée en tant acte.

Les médecins étrangers justifiant d'un même niveau d'études, après accord du Conseil Pédagogique National, sur proposition du responsable pédagogique local.

- Être en cours d'obtention d'un Diplôme d'Études Spécialisées de gynécologie obstétrique, ou de gynécologie médicale ou de radiodiagnostic et d'imagerie médicale (au-delà de la 2^{ème} année)

- Être titulaire d'une diplôme d'état de sage-femme et justifier au minimum de deux années d'exercice professionnel,

DIU Echographie en gynécologie obstétrique équivalence (2)

Cadre législatif du D.I.U. d'échographie en gynécologie-obstétrique (équivalence)

Arrêté du 20 avril 2018 fixant les recommandations de bonnes pratiques relatives aux modalités de réalisation des examens d'imagerie concourant au diagnostic prénatal et aux modalités de prise en charge des femmes enceintes et des couples lors de ces examens
Cet arrêté concerne :

- Les sages-femmes ayant débuté l'exercice de l'échographie prénatale à partir de l'année 1997 et avant l'année 2011, titulaires de l'attestation en échographie obstétricale afférente au DIU d'échographie en gynécologie-obstétrique ou d'un diplôme universitaire (DU) d'échographie en gynécologie-obstétrique,

- Les sages-femmes ayant débuté l'exercice de l'échographie prénatale à partir de l'année 2011, titulaires d'un DIU d'échographie en gynécologie-obstétrique,

- Les médecins ou sages-femmes en exercice (pratique de l'échographie obstétricale et foetale) à la date de publication du présent arrêté sans pouvoir justifier des conditions de diplômes fixées ci-dessus.

Ces professionnels disposent d'une durée de quatre ans à compter de la publication du présent arrêté pour remplir ces conditions, y compris au moyen d'une équivalence. Cette équivalence consiste à une inscription au DIU d'Echographie en gynécologie-obstétrique et le passage d'une épreuve pratique.

Modalités pédagogiques : recrutement, admission, déroulement de la formation....

Recrutement et admission dans les deux cas

- Candidature en ligne sur le site de l'université,

Éléments à fournir : CV, lettre de motivation/projet professionnel, copies diplômes.

- Admission au vu du dossier par la responsable pédagogique **voire éventuellement par le Conseil Pédagogique National.**

Déroulement de la formation :

DIU (1)

100 heures d'enseignement réparties de la manière suivante :

35 heures d'enseignement en présentiel,

65 heures d'enseignement en distanciel par l'intermédiaire de la plateforme SIDES (mutualisation des ressources au niveau national)

80 heures de pratique professionnelle

DIU (2)

0,75 heure d'épreuve pratique

Conditions de délivrance du diplôme

DIU (1) :

Présence obligatoire aux enseignements théoriques **et suivi des heures sur la plateforme SIDES**

Obtenir une note égale ou supérieure à 10 à l'épreuve écrite (la date et l'heure d'examen sont les mêmes au niveau national et en polynésie française malgré le décalage horaire)

Obtenir une note égale ou supérieure à 10 à l'épreuve sur simulateur

Obtenir une note égale ou supérieure à 10 à l'épreuve pratique

Validation du stage pratique

DIU (2) :

Obtenir une note égale ou supérieure à 10 à l'épreuve pratique

III - DURÉE TOTALE DE LA FORMATION

Durée :	<input checked="" type="checkbox"/> 1 an	<input type="checkbox"/> ans	3 <input type="checkbox"/> s
Stage* :	<input type="checkbox"/>	Durée :	
Pratique Professionnelle :	<input checked="" type="checkbox"/>	Durée :	80 heures
Mémoire :	<input type="checkbox"/>		

****Pour qu'un stage puisse être proposé dans le cadre d'un diplôme d'université, il faut que le volume pédagogique minimal de la formation soit de 200h. Dans le cas contraire, il faut cocher Pratique professionnelle,***

NE PAS REMPLIR - CADRE RÉSERVÉ À LA DAF

heures de CM Udt :		Total heures :
Heures de CM etb. partenaire :		
heures de TD UdT :		
heures de TD etb. Partenaire :		
heures de TP UdT :		
heures de TP etb. Partenaire :		
		0

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière : Gynécologie obstétrique

 Diplôme : **DIU ÉCHOGRAPHIE EN GYNÉCOLOGIE OBSTÉTRIQUE (1)
DIU ÉCHOGRAPHIE EN GYNÉCOLOGIE OBSTÉTRIQUE
ÉQUIVALENCE (2)**

 Nom du responsable : **Franck PERROTIN**

Unités d'enseigne- ment	Éléments pédagogiques	Coefficient	CM	TD	TP	MCC*		MCC*	
						REGIME GENERAL		REGIME SPECIAL D'ETUDES	
						Session 1	Session 2	Session 1	Session 2
DIU Echographie en gynécologie obstétrique (1)									
Module 1 : Biophysique et ultrasons									
en rouge Distanciel	Production et propagation des ultrasons (bases physiques) Sonde et faisceaux Fonctionnement et réglage des appareils d'échographie Sémiologie échographique élémentaire. Production et propagation des ultrasons (bases physiques) Critères de choix d'un appareil d'échographie Contrôle de qualité en échographie Imagerie 3D et 4D échographie de contraste Effets biologiques des ultrasons Principes de base du Doppler en gynécologie et obstétrique		15	5			QP		
Module 2 : Echographie en gynécologie									
en rouge Distanciel en bleu Présentiel	Anatomie normale du pelvis Malformations utérines Bilan échographique de stérilité Monitoring de l'ovulation Pathologie du myomètre (fibromes) Pathologie de l'endomètre Pathologie des trompes (hydrosalpinx, pyosalpinx) Pathologie des ovaires Echographie de la ménopause Endométriose pelvienne Stage pratique Hystérosonographie Urgences gynécologiques Pathologie infectieuse en gynécologie Notions d'échographie générale (foie, rein, vaisseaux) Echographie de la contraception (DIU Echographie de l'adolescente)		5 20	5			QP		
Module 3 : Echographie en obstétrique									

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Discipline	UFR de rattachement	Adresse mail
Franck PERROTIN	Titulaire	PUPH Gynécologie obstétrique CHRU de Tours	UFR Médecine	franck.perrotin@univ-tours.fr
Henri MARRET	Titulaire	PUPH Gynécologie obstétrique CHRU de Tours	UFR Médecine	marret@univ-tours.fr
Caroline DIGUISTO	Titulaire	PH de Gynécologie Obstétrique	UFR Médecine	diguisto@med.univ-tours.fr

Partenariat avec les différents établissements de santé de la Polynésie Française, Centre Hospitalier Territorial de Papeete, Ministère de la Santé de Polynésie Française, Assurance Maladie Polynésienne, Santé publique

VI - BILAN D'ACTIVITÉS

	2016-2017 (1)		2017-2018 (1)		2018-2019		2019-2020 (2)		Moynné
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC	21	FC	14	FC		FC	17	17,333333
% de réussite	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC	57,14	FC	64,29	FC		FC	52,94	58,123333
Nombre d'heures de formation (Heures totales maquette)									#DIV/0!
Total dépenses exécutées									#DIV/0!
Total facturé									#DIV/0!
Résultat dépenses-recettes	0		0		0		0		0

VI - GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS

		Tarif Normal FC	Tarif Réduit FC	Tarif FI
Intitulé du diplôme	DIU Echographie en gynécologie obstétrique (I)	1600 €		720 €
	Nombre stagiaires		15	5
	Nombre total stagiaires		20	
	Tarif moyen		1200 €	
	Formation sur une année complète (oui/non)		non	
	Formation exclusivement hors des locaux de l'UT (oui/non)		non	

CHIFFRE D'AFFAIRE PRÉVISIONNEL
27 600 €
COÛTS DIRECTS

COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des titres)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	20 h	250 €/h	5 000 €
- Maîtres de conférences et assimilés	8 h	183 €/h	1 464 €
- Professeurs agrégés et assimilés		204 €/h	- €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		131 €/h	- €
- Doctorants contractuels		122 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		174 €/h	- €
- Vacataires non fonctionnaires		59 €/h	- €
- Vacataires fonctionnaires	7 h	41 €/h	287 €
- Autres (honoraires de formation...)	60 h		- €
Indemnités			- €
SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION	100,0 h	89 €/h	8 048,00 €

Zones à renseigner

COÛTS ADDITIONNEL DE PERSONNEL FORMATION (heures co-animées ou de suivi individuel ou des options)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des titres)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés		250 €/h	- €
- Maîtres de conférences et assimilés		183 €/h	- €
- Professeurs agrégés et assimilés		204 €/h	- €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		131 €/h	- €
- Doctorants contractuels		122 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		174 €/h	- €
- Vacataires non fonctionnaires		59 €/h	- €
- Vacataires fonctionnaires		41 €/h	- €
SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION			- €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Nombre d'heures de formation	Coût total des heures de formation pour l'UT
- nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI		
- nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement		
- autre, précisez		
TOTAL	0,0 h	- €

TOTAL	nb heures de formation pour l'apurement	nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	Coût total des heures de formation pour l'UT
	100 h	100 h	100 h	8 048,00 €

COÛTS SPÉCIFIQUES

Kit pédagogique	Coût
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	6 000 €
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	40 €
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	
Revenants postérieurs	
TOTAL COÛTS SPÉCIFIQUES	6 040 €

I - TOTAL COÛTS DIRECTS	14 088 €
MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être > 0)	49% - 13 511 €

COÛTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")

COÛTS DE SOUTIEN				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût à l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par l'univ./Tours)
- Appui à la formation	64,94 €	- €	3,30 €	530,27 €
- Documentation	160,00 €	- €	13,07 €	1 306,93 €
- Valorisation et appui à la recherche		- €	- €	- €
- Vie étudiante	82,00 €	- €	0,70 €	669,00 €
TOTAL COÛTS DE SOUTIEN	306,94 €	- €	25,00 €	2 506,40 €

COÛTS DE SUPPORT				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Gouvernance, pilotage, gestion	807,93 €	- €	65,94 €	6 594,16 €
- Patrimoine immobilier	49 762 €	- €	40,63 €	4 063,44 €
- Système d'information et numérique	38,93 €	- €	4,74 €	473,85 €
TOTAL COÛTS DE SUPPORT	1 303,17 €	- €	112,11 €	11 131,45 €

II - TOTAL COÛTS INDIRECTS	- €	13 637,84 €
-----------------------------------	------------	--------------------

III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II ou II2)	27 726,84 €
---	--------------------

MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être > 0)	0% - 126,84 €
--	----------------------

Chiffes clés / stagiaire	
Coûts complets	1 380,34 €
dont coûts directs	704,45 €
dont coûts indirects	675,89 €
Coût complet de l'heure de formation	277,27 €
Marge sur coûts directs	670,00 €
en % du tarif de vente	55%
Marge sur coûts complets	-64,4 €
en % du tarif de vente	-5%
Nombre minimum de stagiaires	24
Tarif minimum	1 387,00 €

VI - GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Intitulé du diplôme	DIU Echographie en gynécologie obstétrique (I)	Tarif Normal	Tarif Réduit	Tarif 3
		800 €	800 €	
		Nombre stagiaires	15	
		Nombre total stagiaires	15	
		Tarif moyen	800 €	
		Formation sur une année complète (oui/non)	non	

CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL

12 000 €

COÛTS DIRECTS

COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités et assimilés	100 h	290 €/h	- €
- Maîtres de conférences et assimilés		185 €/h	- €
- Hospitalo-universitaires		30 €/h	3 000 €
- Professeurs agrégés et assimilés		254 €/h	- €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		131 €/h	- €
- Doctorants contractuels		192 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		174 €/h	- €
- Vacataires non fonctionnaires		33 €/h	- €
- Vacataires fonctionnaires		41 €/h	- €
- Autres (honoraires de formation...) indemnités			
TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION	100 h	51 €/h	5 203,00 €

Zones à renseigner

COÛTS SPECIFIQUES

COÛTS SPECIFIQUES	Coût
Kit pédagogique	
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	
Reversement partenaire	
TOTAL COÛTS SPECIFIQUES	0 €

Pris en charge par les établissements de Polynésie française

I - TOTAL COÛTS DIRECTS	5 255 €
MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être > 0)	58% - 6 745 €

COÛTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")

COÛTS DE SOUTIEN		Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Appui à la formation	64,94 €	- €	5,30 €	330,27 €	
- Documentation	160,00 €	- €	13,07 €	1 306,92 €	
- Valorisation et appui à la recherche		- €		- €	
- Vie étudiante	82,00 €	- €	6,70 €	669,60 €	
TOTAL COÛTS DE SOUTIEN	306,94 €	- €	25,06 €	2 006,40 €	

COÛTS DE SUPPORT		Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Gouvernance, pilotage, gestion	807,93 €	- €	65,94 €	6 594,16 €	
- Patrimoine immobilier	497,69 €	- €	40,63 €	4 063,44 €	
- Système d'information et numérique	38,93 €	- €	4,74 €	4 733,9 €	
TOTAL COÛTS DE SUPPORT	1 303,17 €	- €	113,11 €	11 311,45 €	

II - TOTAL COÛTS INDIRECTS	- €	13 637,84 €
-----------------------------------	-----	-------------

III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II ou II2)	18 892,84 €
MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être > 0)	-57% - 6 892,84 €

Marge sur coûts complets	#REF!
en % du tarif de vente	#REF!
Nombre minimum de stagiaires	#VALEUR!
Tarification minimum	- €

Chiffres clés / stagiaire	
Coûts complets	1 260,00 €
dont coûts directs	350,3333333
dont coûts indirects	909,6666667
Coût complet de l'heure de formation	188,93 €
Marge sur coûts directs	449,67 €
en % du tarif de vente	96%
Marge sur coûts complets	-49,92 €
en % du tarif de vente	-57%
Nombre minimum de stagiaires	24
Tarification minimum	1 260,00 €

VII - GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Intitulé du diplôme	DIU Echographie en gynécologie obstétrique équivalence (2)	Tarif Normal	Tarif Réduit	Tarif 3
			430 €	430 €
		Nbre stagiaires	15	
		Nbre total stagiaires	15	
		Tarif moyen	430 €	
Formation sur une année complète (oui/non)		non		

 CHIFFRE D'AFFAIRE PRÉVISIONNEL: **6 450 €**
COÛTS DIRECTS

COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondère des HCC)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités et assimilés	11 h	290 €/h	- €
- Maîtres de conférences et assimilés		189 €/h	- €
- Hospitalo-universitaires		50 €/h	550 €
- Professeurs agrégés et assimilés		204 €/h	- €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		131 €/h	- €
- Doctorants contractuels		152 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels - enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAGT), attachés temporaires d'enseignement		174 €/h	- €
- Vacataires non fonctionnaires		59 €/h	- €
- Vacataires fonctionnaires		41 €/h	- €
- Autres (honoraires de formation...)			
- Indemnités			
TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION	11 h	73 €/h	808,00 €

Zones à renseigner

COÛTS SPÉCIFIQUES

Titre pédagogique	Coût
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	
- Reversement patronaire	
TOTAL COÛTS SPÉCIFIQUES	0 €

Pris en charge par les établissements

I - TOTAL COÛTS DIRECTS

MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être > 0)	88%	5 645 €
---	-----	---------

COÛTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")
COÛTS DE SOUTIEN

	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Appui à la formation	64,94 €	- €	5,30 €	58,33 €
- Documentation	150,00 €	- €	13,07 €	143,72 €
- Valorisation et appui à la recherche		- €	- €	- €
- Vie étudiante	82,00 €	- €	8,70 €	73,66 €
TOTAL COÛTS DE SOUTIEN	306,94 €	- €	25,06 €	277,50 €

COÛTS DE SUPPORT

	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Gouvernance, pilotage, gestion	807,53 €	- €	65,84 €	725,36 €
- Patrimoine immobilier	497,62 €	- €	40,83 €	446,98 €
- Système d'information et numérique	58,03 €	- €	4,74 €	52,12 €
TOTAL COÛTS DE SUPPORT	1363,17 €	- €	111,41 €	1224,46 €

II - TOTAL COÛTS INDIRECTS

III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II ou II2)		2 305,16 €
---	--	------------

MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être > 0)	64%	4 144,84 €
--	-----	------------

Marge sur coûts complets	#REF!
en % du tarif de vente	#REF!
Nombre minimum de stagiaires	#VALEUR!
Tarif minimum	- €

Chiffes clés / stagiaire	
Coûts complets	153,77 € (17)
dont coûts directs	53,66 € (6)
dont coûts indirects	100,10 € (50)
Coût complets de l'heure de formation	209,56 €
Marge sur coûts directs	376,31 €
en % du tarif de vente	88%
Marge sur coûts complets	276,32 €
en % du tarif de vente	64%
Nombre minimum de stagiaires	6
Tarif minimum	154,00 €

VIII - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

DIU ÉCHOGRAPHIE EN GYNÉCOLOGIE OBSTÉTRIQUE

Gestion par le service Formation continue	Tarifs €
Stagiaire Tarif Normal	800,00 € 1 600,00 €
Stagiaire Tarif réduit	800,00 1 600,00 €
Inscription formation Initiale gestion ufr	€
Droits de base*	170,00 €
Droits spécifiques	550,00 €
Inscription formation continue gestion ufr	Tarifs €
Stagiaire Tarif Normal	
Stagiaire Tarif réduit	

Intitulé du diplôme

**DIU ÉCHOGRAPHIE EN GYNÉCOLOGIE OBSTÉTRIQUE
ÉQUIVALENCE**

Gestion par le service Formation continue	Tarifs €
Stagiaire Tarif Normal	430,00 €
Stagiaire Tarif réduit	430,00 €
Inscription formation Initiale gestion ufr	Tarifs €
Droits de base*	
Droits spécifiques	
Inscription formation continue gestion ufr	Tarifs €
Stagiaire Tarif Normal	
Stagiaire Tarif réduit	

Information tarifs droits de base en FI

Pour les AU, CU et DU

Droit de base national équivalent licence (en 2020-2021, 170 €).

Pour les DIU

*Droit de base national équivalent licence ou master (en 2020-2021,

IX - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES**X - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION**

Avis du conseil d'UFR	Date :	13/06/2022	Sélectionner...
Décision de la CFVU	Date :	30/06/2022	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	01/07/2022	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	11/07/2022	Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande Renouvellement
Type de diplôme Diplôme-inter-universitaire

Intitulé **DIU de Chirurgie Mini-invasive**

Composante porteuse UFR Médecine
Composante associée le cas échéant Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1
- 2
- 3
- 4

Préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Enseignant(s) responsable(s) :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	OUAÏSSI Mehdi	02 18 37 05 75	m.ouaissi@chu-tours.fr
2			
3			
4			

Diplôme ouvert en Formation initiale en présentiel
 Formation initiale en distanciel
 Formation continue en présentiel
 Formation continue en distanciel

Gestion UFR

Niveau du diplôme (entrée=sortie) Bac+6

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité par rapport à l'offre de formation existante de l'université :

L'avancée technologiques de ces dernières années, mettant la coelioscopie comme une voie d'abord chirurgicale de routine. Il est donc impératif de proposer aux étudiants les nouvelles techniques de Chirurgie mini-invasive afin qu'il puisse améliorer leurs connaissances et compétences techniques de ces différentes approches.

Objectifs pédagogiques - Compétences recherchées :

Enseigner les innovations en chirurgie mini-invasive (coelochirurgie et chirurgie robot assistée) à tous les chirurgiens ou internes de chirurgie en formation qui souhaitent approfondir leur connaissance dans ce domaine.

Objectifs professionnels et débouchés - Métiers visés :

Remarques sur les possibilités d'insertion professionnelle des diplômés :

Partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels :

INRAe Centre-Val de Loire

Effectifs attendus

Capacité minimale :	10
Capacité maximale :	21

Conditions d'inscription

- 1) Chirurgiens titulaires d'un diplôme de chirurgie européen (digestive, urologie, gynécologie) (DESC de chirurgie digestive) ou inscrit au DESC de chirurgie digestive, pédiatrique et urologique
- 2) Internes de chirurgie viscérale et digestive, urologie, gynécologie, pédiatrie.

Modalités pédagogiques : recrutement, admission, déroulement de la formation...

Les enseignements sont composés de cours magistraux pour 38 heures et 40 heures de TD (Entraînement sur simulateur pour 8 heures et Entraînement sur le porc pour 32 heures).
Les cours magistraux (première semaine de formation) se déroulent en distanciel
Les TD (deuxième semaine de formation) se déroulent en présentiel
Modalités pédagogiques : Autonomie supervisée.

Conditions de délivrance du diplôme

L'évaluation par QCM via plateforme e-learning à la fin de chaque module (formation théorique en distanciel).
Examen pratique à la fin de deuxième semaine qui se déroulera à l'INRAe en présentiel

III - DURÉE TOTALE DE LA FORMATION

Durée : <input checked="" type="checkbox"/> 1 an <input type="checkbox"/> 2 ans <input type="checkbox"/> ans	
Stage* : <input type="checkbox"/>	Durée :
Pratique Professionnelle : <input checked="" type="checkbox"/>	Durée :
Mémoire : <input type="checkbox"/>	

****Pour qu'un stage puisse être proposé dans le cadre d'un diplôme d'université, il faut que le volume pédagogique minimal de la formation soit de 200h. Dans le cas contraire, il faut cocher Pratique professionnelle,***

NE PAS REMPLIR - CADRE RÉSERVÉ À LA DAF

heures de CM Udt :		Total heures : 0
Heures de CM etb. partenaire :		
heures de TD UdT :		
heures de TD etb. Partenaire :		
heures de TP UdT :		
heures de TP etb. Partenaire :		

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Discipline	UFR de rattachement	Adresse mail
Pr Mehdi OUAISSI	PU-PH	Chirurgie Digestive Colorectale	UFR Médecine	M.OUAISSI@chu-tours.fr
Pr Ephrem SALAMÉ	PU-PH	Chirurgie Digestive Oncologique et Endocrinienne, Transplantation Hépatique	UFR Médecine	e.salame@chu-tours.fr
Dr Petru BUCUR	PH	Chirurgie Digestive Oncologique et Endocrinienne, Transplantation Hépatique	UFR Médecine	p.bucur@chu-tours.fr
Dr Céline BOURBAO	PH	Chirurgie Digestive, Endocrinienne et Bariatrique	UFR Médecine	c.bourbao@chu-tours.fr
Pr Hubert LARDY	PU-PH	Chirurgie Pédiatrique	UFR Médecine	hubert.lardy@univ-tours.fr
Dr Émilie DUCHALAIS	PH	Chirurgie Colorectale, Cancérologique et Fonctionnelle	UFR Médecine	emilie.duchalais@gmail.com
Pr Guillaume Meurette	PU-PH	Chirurgie cancérologique, digestive et endocrinienne	UFR Médecine	Guillaume.Meurette@univ-nantes.fr
Pr Léon MAGGIORI	PU-PH	Chirurgie Digestive Colorectale	UFR Médecine	lmaggiori@gmail.com
Dr Jérémie THEREAUX	PH	Chirurgie Viscérale et Digestive	UFR Médecine	jeremie.thereaux@chu-brest.fr
Dr. Bogdan BADIC	PH	Chirurgie Viscérale et Digestive	UFR Médecine	bogdan.badic@chu-brest.fr
Pr Guillaume PIESSEN	PU-PH	Chirurgie Viscérale et Digestive	UFR Médecine	guillaume.piesсен@chru-lille.fr
Dr Aurélien Venara	MCU-PH	Chirurgie viscérale et endocrinienne	UFR Médecine	AuVenara@chu-angers.fr
Dr Valérie BRIDOUX	PH	Chirurgie Viscérale et Digestive	UFR Médecine	bridouxvalerie@hotmail.com
Dr Nicolas TABCHOURI	PH	Chirurgie Viscérale et Digestive	UFR Médecine	n.tabchouri@chu-tours.fr
Dr Raphaël DENHAUT	PH	Anesthésie-Réanimation	UFR Médecine	r.denhaut@chu-tours.fr
Dr Nicolas MICHOT	PH	Chirurgie Viscérale et Digestive	UFR Médecine	n.michot@chu-tours.fr
Dr Amine BOUAYED	PH	Chirurgie Viscérale et Digestive	UFR Médecine	amine.bouayed@ch-salon.fr

VI - BILAN D'ACTIVITÉS

Ce diplôme a été créé en 2019 et annulé pour l'année universitaire 2019/2020 à cause de la situation sanitaire liée au Covid-19. A ce jour, il n'est donc pas possible d'établir un bilan d'activités.

	2016-2017		2017-2018		2018-2019		2019-2020		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC		FC		FC		FC	0	0
% de réussite	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC	0	FC	0	FC	0	FC	0	0
Nombre d'heures de formation (Heures totales maquette)									
Total dépenses exécutées									
Total facturé									
Résultat dépenses-recettes		0		0		0		0	0

VII - GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Intitulé du diplôme	Tarif Normal	Tarif Reduit	Tarif 3
	1 870 €		
	Nombre stagiaires	10	
	Nombre total stagiaires	10	
	Tarif moyen	1 870 €	
Formation sur une année complète (oui/non)		OUI	

CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL 16 700 €
COÛTS DIRECTS

COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités et assimilés	30 h	290 €/h	- €
- Maîtres de conférences et assimilés		189 €/h	- €
- Hospitalo-universitaires		50 €/h	1 500 €
- Professeurs agrégés et assimilés	10 h	204 €/h	- €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		131 €/h	- €
- Doctorants contractuels		152 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAGT et MAGT), attachés temporaires	10 h	174 €/h	- €
- Vacataires non fonctionnaires		59 €/h	590 €
- Vacataires fonctionnaires		41 €/h	- €
- Autres (honoraires de formation...)			- €
Indemnités			- €
TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION	40 h	52 €/h	2 090,00 €

Zones à renseigner

COÛTS SPECIFIQUES

KE pédagogique	Coût
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	- €
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	- €
- Frais gaz 150 euros par stagiaire	1 500 €
- Prestation INRAE 950 euros par stagiaire	9 500 €
TOTAL COÛTS SPECIFIQUES	7 000 €

I - TOTAL COÛTS DIRECTS	9 090 €
MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être > 0)	48% - 7 610 €

COÛTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")

COÛTS DE SOUTIEN				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Appui à la formation	64,94 €	649,38 €	5,30 €	- €
- Documentation	160,00 €	1 599,96 €	13,07 €	- €
- Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €
- Vie étudiante	82,00 €	820,01 €	6,70 €	- €
TOTAL COÛTS DE SOUTIEN	306,94 €	3 069,35 €	25,08 €	- €
COÛTS DE SUPPORT				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Gouvernance, pilotage, gestion	807,53 €	8 075,31 €	65,94 €	- €
- Patrimoine immobilier	497,82 €	4 978,15 €	40,63 €	- €
- Système d'information et numérique	58,83 €	588,29 €	4,74 €	- €
TOTAL COÛTS DE SUPPORT	1 364,17 €	13 641,75 €	111,31 €	- €

IIH - TOTAL COÛTS INDIRECTS	16 701,1 €	16 701,12 €
------------------------------------	-------------------	--------------------

III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (IIH ou II2)	25 791,12 €
MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être > 0)	-54% - 9 091,12 €

Marge sur coûts complets	#REF!
en % du tarif de vente	#REF!
Nombre minimum de stagiaires	#VALEUR!
Tarif minimum	- €

Chiffes clés / stagiaire	
Coûts complets	2 579,112095
dont coûts directs	909
dont coûts indirects	16 70,112095
Coût complets de l'heure de formation	644,78 €
Marge sur coûts directs	761,00 €
en % du tarif de vente	40%
Marge sur coûts complets	-909,11 €
en % du tarif de vente	-54%
Nombre minimum de stagiaires	16
Tarif minimum	2 580,00 €

Fiche d'exécution

UFR de rattachement	Médecine
Type de formation	DIU
Intitulé	Chirurgie Mini - Invasive
Responsable pédagogique	Pr. OUAÏSSI

Début	01/09/2019
Fin	31/08/2025

Recettes prévisionnelles

		Effectif minimum	Recettes
Droit de base	170,00 €	10	1 700,00
Droit spécifique	1 500,00 €	10	15 000,00
			16 700,00
Total recettes prévisionnelles			16 700,00
Total recettes droits spécifiques			15 000,00

Dépenses prévisionnelles

Le droit spécifique doit couvrir l'ensemble des dépenses prévisionnelles.

1- Rémunérations

Statut	Heures / Eq TD	Taux	
Enseignants titulaires	0 h	43,48 €	- €
Enseignants vacataires	0 h	53,70 €	- €
Non enseignants	0 h	15,55 €	- €
Total rémunérations			- €

2- Autres frais directs

Prestation INRA (550€/pers)	5 500,00 €
Fournitures de gaz (150€/pers)	1 500 €
Total autres frais directs	7 000 €

Estimations faites au vu des devis 2020/2021
devis INRA : 2640 €/session et il y en 2/an
devis GAZ : 641 €/session et il y en 2/an

3- Pilotage et gestion de l'action

		% recettes	TOTAL	
Université (1)	21% des recettes prévisionnelles	0,21	3 507,00 €	5 207,00 €
	Droit de base		1 700,00 €	
Composante	22% des recettes spécifiques	0,22	3 300,00 €	

C Total pilotage et gestion FI 8 507,00 €

Total dépenses prévisionnelles (A+B+C)	15 507,00 €
Total recettes prévisionnelles	16 700,00 €
S O L D E	1 193,00 €

VIII - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

DIU de Chirurgie Mini-invasive

Gestion par le service Formation continue	Tarifs €
Stagiaire Tarif Normal	2 000,00 €
Stagiaire Tarif réduit	
Inscription formation initiale gestion ufr	Tarifs €
Droits de base*	170,00 €
Droits spécifiques	1 500,00 €
Inscription formation continue gestion ufr	Tarifs €
Stagiaire Tarif Normal	2 000,00 €
Stagiaire Tarif réduit	

Information tarifs droits de base en FI

Pour les AU, CU et DU

Droit de base national équivalent licence (en 2020-2021 ,170 €).

Pour les DIU

*Droit de base national équivalent licence ou master (en 2020-2021, 243€) en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires

IX - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

--

X - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Décision de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

Programme, adaptation locale et M3C des BUT1 et BUT2 - département Mesures Physiques

Les règles de l'adaptation locale sont définies par le Programme National (PN): 33% des heures totales (sur l'ensemble des 3 années de BUT: 2000h encadrées + 600h de projet) peuvent être attribuées à de nouvelles ressources et/ou redistribuées sur les ressources et/ou SAE existantes. Les apprentis doivent avoir une diminution de 20% (166 h) du volume horaire total de la 2ème année; celle-ci est appliquée aux ressources et SAE des semestres S3 et S4.

Code	Semestre 1					H encadrées PN					Adaptation locale (AL)					COEFFICIENTS					
	C/TD	TP	Projet	C/TD	TP	C/TD	TP	Projet	C/TD	TP	C1	C2	C3	C4	C5	C1	C2	C3	C4	C5	
R 1.01	9	19,5									4	4	4	4	4						
R 1.02	9	16,5									3	3	3	3	3						
R 1.03	6	7,5		4							1	1	1	1	1						
R 1.04	72										7	7	7	7	7						
R 1.05	19,5											10									
R 1.06	25,5										5		15								
R 1.07	12										5		5								
R 1.08	27													10				10		7,5	
R 1.09	19,5													5				5		7,5	
R 1.10	42							15			5			10				10		9	
SAE 1.01											15										
SAE 1.02											14										
SAE 1.03								15			17,5			20							
SAE 1.04											24,5							15			
SAE 1.05											27							15			
SAE 1.06											21							15			
SAE 1.07											28							15			
SAE 1.08								50												26	
SAE 1.09										3											
PORTFOLIO																					
Total heures S1					365	H encadrées PN	365	H projets	154	H encadrées AL	55	45	65	70	65						
Heures pour les ressources					241,5		43,5		7												
Heures pour les SAE							80		35%	ECTS:	6	6	6	6							

Code	Semestre 2	H encadrées PN				Adaptation locale (AL)			COEFFICIENTS					
		C/TD	TP	Projets	C/TPD	TP	C1	C2	C3	C4	C5			
R 2.01	Consolidation de l'anglais technique et scientifique	9	16,5				3	3	3	3	3	3	3	3
R 2.02	Culture, Communication 2	9	15				3	3	3	3	3	3	3	3
R 2.03	PPP 2	6	3	10			1	1	1	1	1	1	1	1
R 2.04	Outils mathématiques 2	46,5					5	5	5	5	5	5	5	5
R 2.05	Mécanique	27					7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5
R 2.06	Systèmes optiques	25,5					7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5
R 2.07	Systèmes électroniques	24								12,5				
R 2.08	Informatique d'instrumentation	21								12,5				
R 2.09	Structure des matériaux	19,5					2,5				5		5	5
R 2.10	Propriétés des matériaux	21					2,5				5		5	5
R 2.11	Oxydoréduction - Cinétique chimique	15									5		5	5
R 2.12	Transferts thermiques	28,5					5	5	5	5	5	5	5	5
SAE 2.01	Mettre en oeuvre la mesure de grandeurs mécaniques						21	15						
SAE 2.02	Mettre en oeuvre des mesures sur les systèmes optiques						15	10						
SAE 2.03	Réaliser une mesure à l'aide d'une chaîne de mesure et d'une méthode adaptées			30			28	15						
SAE 2.04	Mettre en oeuvre un capteur grâce à des systèmes électroniques						17			10				
SAE 2.05	Mettre en oeuvre les techniques de l'informatique d'instrumentation pour le suivi de mesures						17,5			10				
SAE 2.06	Identifier la structure de matériaux et mesurer leurs propriétés						28				17,5			
SAE 2.07	Mettre en oeuvre des réactions d'oxydo-réduction pour des dosages et des suivis cinétiques						10,5				7,5		7,5	15
SAE 2.08	Caractériser les phénomènes de transferts thermiques			70			21						7,5	7,5
SAE 2.09	Projet tutoré			10						0,5	0,5		0,5	0,5
SAE 2.10	Portfolio						3						0,5	0,5
Total heures S2		H encadrées PN		H projets	H encadrés AL		Coefficients							
		252	406,5		161	70	50	65	60	55				
Heures pour les ressources														
Heures pour les SAE				120	3	158	9	9						
					36%	ECTS:	7	9						

Code	Semestre 3	H encadrées PN				Adaptation locale (AL)				COEFFICIENTS					
		C/TD	TP	Projets		C/TD	TP	C1	C2	C3	C4	C5			
R3.01	Anglais 3	12	12					2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5		
R3.02	Culture Com 3	8	12					2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5		
R3.03	PPP 3	8	8	12				1	1	1	1	1	1		
R3.04	Outils mathématiques et traitement du signal 1	13,5	12	3				5	5	5	5	5	5		
R3.05	Optique ondulatoire	19,5	20					7	4,5	7	10	3	3		
R3.06	Mécanique des fluides et introduction aux techniques du vide	24	20					9	4,5	10			5		
R3.07	Energie et environnement	12	0	10				3					4		
R3.08	Métrologie, qualité et statistiques	15	17,5					4	22				4		
R3.09	Electromagnétisme	18	10,5					4					4		
R3.10	Conditionnement de signaux et pilotage d'instruments	25,5	0	9						10			10		
R3.11	Matériaux et résistance des matériaux	24	0										12		
R3.12	Techniques spectroscopiques	18	12	12,5									6		
PORTFOLIO	Portfolio 3														
SAE3.03	Mesurer et exploiter des données dans le domaine de l'environnement			10				15	5	5			15		
Parcours TI															
SAE3.TI.01	Mettre en œuvre une chaîne d'instrumentation associant mesure et pilotage			10				24,5	18	18			26		
SAE3.TI.04	Construire un projet en techniques d'instrumentation			38,5				18	4	4			8	4	
SAE3.02	Mettre en œuvre un ensemble de techniques appropriées pour caractériser la structure et les propriétés de matériaux			5				24,5	5	5			15		
Parcours MCPC															
SAE3.MCPC.02	Mettre en œuvre les techniques de caractérisation de matériaux de référence et d'analyses physico-chimiques de composés organiques et inorganiques modèles			10				28	14	14			25		
SAE.MCPC.04	Construire un projet dans le domaine des mesures, des contrôles physicochimiques et des matériaux			38,5				14	4	4			8	4	
SAE3.01	Mettre en œuvre le conditionnement de signal et le pilotage d'instrument			5				24,5	8	8			18		
Parcours TI															
Total heures S3		441,5		H encadrées PN		H projets		H encadrées AL		Coefficients					
Heures pour les ressources		124						133		67		60		46	
Heures pour les SAE								39				64		47	
								3				6		6	
								29%		ECTS:		6		6	
								120				6		6	
Parcours MCPC															
Total heures S3		441,5		H encadrées PN		H projets		H encadrées AL		Coefficients					
Heures pour les ressources		124						132,5		66		59		60	
Heures pour les SAE								39				52		47	
								3				6		6	
								81,5				6		6	
								29%		ECTS:		6		6	

Code	Semestre 4	H encadrées PN			Adaptation locale (AL)		COEFFICIENTS					
		C/TD	TP	Projets	C/TD	TP	C1	C2	C3	C4	C5	
R 4.01	Anglais 4	6	4,5				2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5
R 4.02	Culture Com 4	6	4,5				2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5
R 4.03	PPP 4	9	0				1	1	1	1	1	1
R 4.04	Outils mathématiques et traitement du signal 2	15	0	3			6					
R 4.05	Chaîne de mesure, de régulation et de contrôle	15	0				4	6	12			
R 4.06	Mécanique vibratoire et acoustique	13,5	10,5				6	5				12
R 4.07	Techniques d'analyses chromatographiques et électrochimiques	19,5	17,5	7			8	5		18		6
STAGE	Stage Professionnel						20	20	20	20	20	20
PORTFOLIO	Portfolio 4			10	3		2	2	2	2	2	2
	Parcours TI											
R4.TI.08	Automatique				19,5				17			
SAE4.TI.01	Mettre en œuvre une chaîne d'instrumentation simple associant mesure, régulation et pilotage			15		24,5	8	8	14			
SAE4.TI.02	Concrétiser un projet en techniques d'instrumentation			40		12,5	3	3	4	3	3	3
	Parcours MCPC											
R4.MCPC.08	Physique nucléaire			6	16,5	3,5				17		
SAE4.MCPC.01	Caractériser et interpréter les résultats d'analyse d'échantillons selon la chaîne de mesure utilisée			9		24,5	6	6	8	10		
SAE4.MCPC.02	Concrétiser un projet en mesures et contrôles physicochimiques et matériaux			40		12,5	3	3	3	4	3	3

Parcours	H encadrées PN		H projets	Coefficients					
	84	37		63	55	84	49	49	
TI	196			H encadrées AL					
Total heures S4				59,5					
Heures pour les ressources				19,5					
Heures pour les SAE			75	3	37				
				33%	ECTS:				
				6	6	6	6	6	6

Parcours	H encadrées PN		H projets	Coefficients					
	84	37		61	53	60	77	49	
MCPC	196			H encadrées AL					
Total heures S4				60					
Heures pour les ressources				16,5					
Heures pour les SAE			75	3	40,5				
				33%	ECTS:				
				6	6	6	6	6	6

Programme, adaptation locale et M3C des BUT1 et BUT2 - département R&T

Les règles de l'adaptation locale sont définies par le Programme National (PN): 35% des heures totales (sur l'ensemble des 3 années de BUT: 2000h encadrées + 600h de projet) peuvent être attribuées à de nouvelles ressources et/ou redistribuées sur les ressources et/ou SAE existantes.

Nous avons choisi de ne pas créer de nouveaux modules mais de mettre ces heures sur les ressources et les SAE existantes de manière à peu près équilibrée. Sur la 1ère année, environ 27% des heures sont en adaptation locale et 44% en 2ème année.

Les apprentis doivent avoir une diminution de 20% des heures totales (-171h); ils ne feront donc pas les SAE de parcours sur les semestres 3 et 4.

Code	Semestre 1	H encadrées PN				Adaptation locale (AL)				COEFFICIENTS				
		C/7D	TP	Projet	C/7D	TP	RT1	RT2	RT3	Parcours compétence 1	Parcours compétence 2			
RT1 : Administrer les réseaux et l'Internet														
R1.01	Initiation aux réseaux informatiques	18	21		4	3	13	4	4					
R1.02	Principes et architecture des réseaux	10	12		2	3	12	0	0					
R1.03	Réseaux locaux et équipements actifs	9	13		2	3	7	2	2					
SAE1.01	<i>Se sensibiliser à l'hygiène informatique et à la cybersécurité</i>			12	4	3	10	0	0					
SAE1.02	<i>S'initier aux réseaux informatiques</i>			20	3	6	31	0	0					
RT2 : Connecter les entreprises et les usagers														
R1.04	Fondamentaux des systèmes électroniques	12	16		3	2	8	8	0					
R1.05	Supports de transmission pour les réseaux	5	5		1	1	0	6	0					
R1.06	Architecture des systèmes numériques et informatiques	13	7		3	1	5	0	5					
SAE1.03	<i>Découvrir un dispositif de transmission</i>			16	3	4	0	36	0					
RT3 : Créer des outils et applications informatiques pour les R&T														
R1.07	Fondamentaux de la programmation	14	20		3	4	0	0	19					
R1.08	Bases des systèmes d'exploitation	10	12		2	3	6	0	6					
R1.09	Introduction aux technologies Web	3	4		1	1	0	0	4					
SAE1.04	<i>Se présenter sur Internet</i>			12	4	5	0	0	8					
SAE1.05	<i>Traiter des données</i>			20	4	6	0	0	35					
Ressources transversales														
R1.10	Anglais technique 1	13	13		2	2	5	5	5					
R1.11	Expression-Culture-Communication Professionnelles : Introduction à la communication et au savoir-être professionnels	13	13		2	2	4	5	5					
R1.12	Projet Personnel et Professionnel	7	5		2	1	2	2	2					
R1.13	Mathématiques du signal	25	0		5	0	5	9	0					
R1.14	Mathématiques des transmissions	25	0		5	0	5	9	0					
R1.15	Gestion de projet 1 : Maîtriser les bases de l'organisation du travail	7	2		2	1	0	3	3					
SAE1 PORTFOLIO	<i>Portfolio</i>			0	1	4	0	0	0					
Total heures S1		407		113		113		89		98				
Heures pour les ressources		184		143		39		27						
Heures pour les SAE		80		19		28		ECTS:		11		10		
				27,7% d'AL										

Code	Semestre 2	H encadrées PN			Adaptation locale (AL)		COEFFICIENTS				
		C/TD	TP	Projets	C/TD	TP	RT1	RT2	RT3	Parcours compétence 1	Parcours compétence 2
RT1 : Administrer les réseaux et l'Internet											
R2.01	Technologies de l'Internet	27	22		5	5	15	5	5		
R2.02	Administration système et fondamentaux de la virtualisation	10	16		2	2	10	0	3		
R2.03	Bases des services réseaux	10	15		2	3	13	0	0		
SAE2.01	Construire un réseau informatique pour une petite structure			12	4	7	20	0	0		
RT2 : Connecter les entreprises et les usagers											
R2.04	Initiation à la téléphonie d'entreprise	12	12		2	3	7	3	3		
R2.05	Signaux et Systèmes pour les transmissions	18	12		3	3	5	10	0		
R2.06	Numerisation de l'information	10	10		2	2	3	7	0		
SAE2.02	Mesurer et caractériser un signal ou un système			12	3	8	0	20	0		
RT3 : Créer des outils et applications informatiques pour les R&T											
R2.07	Sources de données	7	10		1	2	1	0	7		
R2.08	Analyse et traitement de données structurées	6	8		1	1	0	0	7		
R2.09	Initiation au développement Web	10	10		2	2	3	0	8		
SAE2.03	Mettre en place une solution informatique pour l'entreprise			12	5	12	0	0	25		
Ressources transversales											
R2.10	Anglais technique 2	20	16		4	5	12	4	4		
R2.11	Expression-Culture-Communication Professionnelles : Renforcement des techniques de communication	12	12		3	3	6	4	4		
R2.12	Projet Personnel et Professionnel	7	6		2	0	2	2	2		
R2.13	Mathématiques des systèmes numériques	25	0		5	0	3	3	6		
R2.14	Analyse mathématique des signaux	25	0		5	0	4	9	0		
SAE2.04	Projet intégratif			48	8	0	17	15	17		
SAE2.PORTFOLIO	Portfolio			6	0	0	2	2	2		
Total heures S2											
		H encadrées PN		H projets		H encadrées AL		Coefficients			
		199	438	90	117	123	84	93			
Heures pour les ressources											
Heures pour les SAE											
				26,7% d'AL		ECTS:		12 9 9			

Code	Semestre 3	H encadrées PN			Adaptation locale (AL)			COEFFICIENTS			
		C/TD	TP	Projets	C/TD	TP	RT1	RT2	RT3	Parcours compétence 1	Parcours compétence 2
RT1 : Administrer les réseaux et l'Internet											
R3.01	Réseaux de Campus	9	11		3	7	9	4	0		
R3.02	Réseaux opérateurs	7	11		3	4	6	6	0		
R3.03	Services réseaux avancés	4	11		2	4	9	0	0		
R3.15	Services d'annuaire	3	5		1	1	4	0	0		
RT2 : Connecter les entreprises et les usagers											
R3.04	Chaines de transmissions numériques	19	17		7	7	0	22	0		
R3.05	Fibres optiques et propagation	9	9		3	3	0	11	0		
R3.06	Réseaux d'accès	9	9		3	3	0	11	0		
SAE3.01	Mettre en oeuvre un système de transmission			30	10	10	0	25	0		
RT3 : Créer des outils et applications informatiques pour les R&T											
R3.07	Consolidation de la programmation	6	11		3	4	0	0	11		
R3.08	Programmation événementielle	2	9		1	3	0	0	7		
R3.09	Gestion d'un système de bases de données	3	4		1	2	0	2	2		
SAE3.02	Développer des applications communicantes			30	6	6	4	4	14		
Ressources transversales											
R3.10	Anglais professionnel 1	10	10		4	4	6	3	3		
R3.11	Expression-Culture-Communication professionnelles : Savoir collaborer	10	10		4	4	4	4	4		
R3.12	Projet Personnel et Professionnel	4	4		1	1	2	1	1		
R3.13	Mathématiques : Analyse de Fourier	19	0		8	0	0	12	0		
R3.14	Gestion de projet 2 : Utiliser les méthodes de gestion de projet	6	2		3	1	2	2	2		
SAE3. PORTFOLIO	Portfolio			0	8	6	0	0	0		
R-IOM											
R3.IOM.16	Parcours IOM	4	0		2	0	0	0	0	3	3
R3.IOM.17	Introduction à l'IoT	4	11		1	4	0	0	0	7	17
SAE3.IOM.03	Collecte et traitement de données issues de l'IoT			30	6	9	17	6	0	12	12
SAE3.IOM.04	Concevoir un réseau multi-sites intégrant des objets connectés			35	2	8	0	0	0	13	13
	Découvrir et mettre en place un réseau IoT										
R-CYBER											
R3.Cyber.16	Parcours Cyber	8	11		3	4	0	0	0	18	12
SAE3.Cyber.03	Méthodologie du pentesting			30	6	9	17	6	0	12	12
SAE3.Cyber.04	Concevoir un réseau informatique sécurisé multi-sites			35	2	8	0	0	0	15	11
	Découvrir le pentesting										
Coefficients											
Total heures S3		H encadrées PN		H projets		H encadrées AL		Coefficients			
128		387		125		173		63 113 44 35 45			
Heures pour les ressources		134				50		63 113 44 45 35			
Heures pour les SAE						32		39			
						44,7% d'IAL		ECTS: 6 11 4 4 5			
						ECTS:		6 11 4 5 4			

Code	Semestre 4	H encadrées PN				Adaptation locale (AL)				COEFFICIENTS			
		C/TD	TP	Projets	C/TD	TP	RT1	RT2	RT3	Parcours compétence 1	Parcours compétence 2		
RT1 : Administrer les réseaux et l'Internet													
R4.01	Infrastructures de sécurité	6	12		3	6	8	8	0				
RT2 : Connecter les entreprises et les usagers													
R4.02	Transmissions avancées	9	6		3	2	0	11	0				
R4.03	Physique des télécoms	10	8		4	4	0	14	0				
R4.04	Réseaux cellulaires	11	9		4	3	0	15	0				
RT3 : Créer des outils et applications informatiques pour les R&T													
R4.05	Automatisation des tâches d'administration	9	9		4	3	0	0	14				
Ressources transversales													
R4.06	Anglais professionnel 2	6	5		2	2	4	2	2				
R4.07	Expression-Culture-Communication professionnelles : Préparer l'insertion professionnelle	6	5		2	2	3	3	3				
R4.08	Projet Personnel et Professionnel	5	0		2	0	1	1	0				
SAE4	PORTFOLIO			5	4	4	4	4	4				
R-IOM													
R4.IOM.09	Parcours IOM	5	5		2	2							
R4.IOM.10	Réseaux sans fil pour l'IoT : MAC et routage	3	4		1	2							
R4.IOM.11	Cryptographie	6	5		2	2							
SAE4_IOM_01	Réseaux sans fil pour l'IoT : Couche physique			50	5	26							
SAE4_IOM_STAGE	Implémenter les réseaux et les protocoles sans fil dédiés à l'IoT			0	0	0	25	25	25				
	Stage												
R-CYBER													
R4.Cyber.09	Parcours Cyber	5	4		2	2							
R4.Cyber.10	Sécurité des réseaux LAN	4	4		0	2							
R4.Cyber.11	Cryptographie	5	6		2	3							
SAE4_Cyber_10	Sécurisation de services réseaux			50	5	26							
SAE4_IOM_STAGE	Sécuriser un système d'information			0	0	0	25	25	25				
	Stage												
Total heures S4													
		H encadrées PN		H projets		H encadrées AL		Coefficients					
		199		55		96		45		83		55	
Heures pour les ressources		76		68		29		45		83		125	
Heures pour les SAE						9				8		7	
						48,29% d'AL		ECTS:		5		5	
								5		8		8	
										5		4	
										IOM		68	
										Cyber		89	
										IOM		7	
										Cyber		4	

Programme, adaptation locale et M3C des BUT1 et BUT2 - département MMI

Les règles de l'adaptation locale sont définies par le Programme National (PN): 33% des heures totales (sur l'ensemble des 3 années de BUT: 2000h encadrées + 600h de projet) peuvent être attribuées à de nouvelles ressources et/ou redistribuées sur les ressources et/ou SAE existantes. En BUT MMI, nous avons fait le choix de redistribuer les heures d'adaptation local sur les ressources et/ou SAE existantes. Cadrage des % d'adaptation locale pour MMI: 34% en S1, 34% en S2, 31% en S3, 40% en S4, 35% en S5 et 25% en S6.

Code	Semestre 1		H encadrées PN				Adaptation locale (AL)				COEFFICIENTS			
	CM/TD	TP	Projet	CM/TD	TP	Projet	CM/TD	TP	Projet	Comprendre	Concevoir	Exprimer	Développer	Entreprendre
R 1.01	5	10		3	4,5						1	1		1
R 1.02	5	5									1			1
R 1.03	5	10							3					
R 1.04	15			1,5					3					
R 1.05	25								2	3				
R 1.06	5	15			3					2				2
R 1.07	5	10									3			
R 1.08	5	15									4			
R 1.09	5	10							1		2			
R 1.10	5	15			3						4			
R 1.11	10	15		3								5		
R 1.12	5	15		3								4		
R 1.13	5	10		3								3		
R 1.14	5	15		3					1		3			3
R 1.15	5	10												
R 1.16	15								2					1
R 1.17	15	5												4
SAE 1.01			100 H à l'ensemble des SAEs voir répartition dans l'adaptation locale	13,5	1,5	10			8					
SAE 1.02			120 H CM/TD/TP pour l'ensemble voir répartition en AL	6	4,5	10			6					
SAE 1.03				9	6	10					6			
SAE 1.04				10,5	3	10					6			
SAE 1.05				13,5	18	25						12		
SAE 1.06				12	13,5	20								10
SAE 1.07				20		15								

Total S1	H encadrées PN		H projets		H encadrées AL		Coefficients					
	140	160	100	100	158	10,5	20	13	29	24	22	
Heures pour les ressources												
Heures pour les SAE (220 H Minimum Heures enseignement +PT)	120		100	100	131	34%	100					

Programme, adaptation locale et M3C des BUT1 et BUT2 - département MMI

Les règles de l'adaptation locale sont définies par le Programme National (PN): 33% des heures totales (sur l'ensemble des 3 années de BUT: 2000h encadrées + 600h de projet) peuvent être attribuées à de nouvelles ressources et/ou redistribuées sur les ressources et/ou SAE existantes. En BUT MMI, nous avons fait le choix de redistribuer les heures d'adaptation local sur les ressources et/ou SAE existantes. Cadrage des % d'adaptation locale pour MMI : 34% en S1, 34% en S2, 31% en S3, 40% en S4, 35% en S5 et 25% en S6.

Code	Semestre 2	H encadrées PN				Adaptation locale (AL)				COEFFICIENTS				
		CM/TD	TP	Projet		CM/TD	TP	Projet		Comprendre	Concevoir	Exprimer	Développer	Entreprendre
R 2.01	Anglais	5	10			3	4,5							
R 2.02	Anglais renforcé	5	5											
R 2.03	Ergonomie & Accessibilité	5	10			1,5				3				
R 2.04	Culture numérique	15								3				
R 2.05	Stratégies de communication et marketing	15												
R 2.06	Expression, communication et rhétorique	5	10				3							3
R 2.07	Ecriture multimédia et narration	5	10											
R 2.08	Production graphique	5	15											
R 2.09	Culture artistique	5	10			3								
R 2.10	Production audio & vidéo	5	15											
R 2.11	Gestion de contenu	5	5											
R 2.12	Intégration	5	15			3								2
R 2.13	Développement Web	5	15											4
R 2.14	Système d'information	10	5			1,5	1,5							4
R 2.15	Hébergement	5	10			3								3
R 2.16	Représentation et traitement de l'information	5	10			3				1				2
R 2.17	Gestion de projet	5	10											3
R 2.18	Economie, gestion & droit du numérique	15												3
R 2.19	PPP	15	5											4
SAE 2.01	Explorer les usages du numérique					15								
SAE 2.02	Concevoir un produit ou un service et sa communication					37,5	18		5					
SAE 2.03	Concevoir un site web avec une source de données					6	15	25						
SAE 2.04	Construire sa présence en ligne					13,5	1,5	5						
SAE 2.05	Portfolio					15		15						

Total S2	H encadrées PN		H projets		H encadrées AL		Coefficients			
	140	120	300	160	151,5	12	14	29	29	22
Heures pour les ressources					18	12				
Heures pour les SAE (220 H Minimum Heures enseignement +PT)					121,5	100				
					34%					

Programme, adaptation locale et M3C des BUT1 et BUT2 - département MMI

Les règles de l'adaptation locale sont définies par le Programme National (PN): 33% des heures totales (sur l'ensemble des 3 années de BUT: 2000h encadrées + 600h de projet) peuvent être attribuées à de nouvelles ressources et/ou redistribuées sur les ressources et/ou SAE existantes. En BUT MMI, nous avons fait le choix de redistribuer les heures d'adaptation local sur les ressources et/ou SAE existantes. Cadrage des % d'adaptation locale pour MMI: 34% en S1, 34% en S2, 31% en S3, 40% en S4, 35% en S5 et 25% en S6. Le S3 est un tronc commun mais plus que la moitié des SAEs doit être différente entre les parcours (2 SAEs sur 3 adaptées aux parcours)

Code	Semestre 3	H encadrées PN			Adaptation locale (AL)			COEFFICIENTS						
		CM/TD	TP	Projet	CM/TD	TP	Projet	Comprendre	Concevoir	Exprimer	Développer	Entreprendre		
R.3.01	Anglais	5	10		4,5					1			2	
R.3.02	Anglais renforcé	5	5							1			1	
R.3.03	Design d'expérience	10	5				2	1						
R.3.04	Culture numérique	15					1	2						
R.3.05	Stratégies de communication et marketing	15					1	2						
R.3.06	Référencement	5	10				1	2						
R.3.07	Expression, communication et rhétorique	10	5		3					2			3	
R.3.08	Ecriture multimédia et narration	5	5		3					3				
R.3.09	Création et design interactif (UI)	5	10		0					4				
R.3.10	Culture artistique	10	10							4				
R.3.11	Audiovisuel et Motion design	10	10							4				
R.3.12	Développement Front et intégration	15	20		4,5					7				
R.3.13	Dev Back (dev) / Gestion de contenus (non dev)	10	10		3					4				
R.3.14	Déploiement de services	10	10		4,5					4				
R.3.15	Représentation et traitement de l'information	10	10		3	1,5	2			2			2	
R.3.16	Gestion de projet	10	5										2	
R.3.17	Economie, gestion & droit du numérique	15											3	
R.3.18	PPP	5	5										2	
		Parcours 1 : Stratégie de communication et design d'expérience												
SAE 3.Strat-Ux-01	Intégrer une expérience utilisateur au sein d'un système d'information	120 H a l'ensemble des SAEs. Voir répartition dans l'adaptation locale.			13,5	12	40	2	2				8	5
SAE 3.02	Produire des contenus pour une communication plurimédia	80 H CM/TD/TP pour l'ensemble. Voir répartition en AL			22,5	3	40	2	3				7	5
SAE 3.Strat-Ux-03	Concevoir des visualisations de données pour le web et dans un contexte d'une communication print et/ou sur les réseaux sociaux				13,5	6	25	2				5	4	
SAE 3.04	Portfolio				15		15							
		Parcours 2 : Développement web et dispositifs interactifs												
SAE 3.Dweb-DI-01	Développer des parcours utilisateur au sein d'un système d'information	80 H CM/TD/TP pour l'ensemble. Voir répartition en AL			13,5	12	40	2	2				8	5
SAE 3.02	Produire des contenus pour une communication plurimédia				16,5	9	40	2	3				7	5
SAE 3.Dweb-DI-03	Concevoir des visualisations de données pour le web et une application interactive				19,5	4,5	25	2				5	4	
SAE 3.04	Portfolio				15		15							
		Parcours 1												
Total S3		H encadrées PN			H encadrées AL			Coefficients						
Heures pour les ressources		170	130	300	112,5	4,5	120	13	12	29		28	23	
Heures pour les SAE (200 H Minimum Heures enseignement +PT)		80	120	120	27%			4	4	8		8	6	
		Parcours 2												
Total S3		H encadrées PN			H encadrées AL			Coefficients						
Heures pour les ressources		170	130	300	117	4,5	120	13	12	29		28	23	
Heures pour les SAE (200 H Minimum Heures enseignement +PT)		80	120	120	22,5	90	28%	4	4	8		8	6	

Programme, adaptation locale et M3C des BUT1 et BUT2 - département MMI

Les règles de l'adaptation locale sont définies par le Programme National (PN): 33% des heures totales (sur l'ensemble des 3 années de BUT; 2000h encadrées + 600h de projet) peuvent être attribuées à de nouvelles ressources et/ou redistribuées sur les ressources et/ou SAE existantes. En BUT MMI, nous avons fait le choix de redistribuer les heures d'adaptation local sur les ressources et/ou SAE existantes. Cadrage des % d'adaptation locale pour MMI : 34% en S1, 34% en S2, 31% en S3, 40% en S4, 35% en S5 et 25% en S6.2 **parcours avec des SAEs et ressources différentes (3 ressources communes)**

Code	Semestre 4	H encadrées PN			Adaptation locale (AL)			COEFFICIENTS					
		CM/TD	TP	Projet	CM/TD	TP	Projet	Comprendre	Concevoir	Exprimer	Développer	Entreprendre	
Ressources Transversales													
R.4.01	Anglais	10	5		1.5								
R.4.02	Economie et Droit du numérique	15										3	
R.4.03	Design d'expérience	10	5		3		3	3					
R.4.04	Expression, communication / PPP	15				3						3	
Ressources Stratégie de comm Ux													
R.4.StratUx.05	Stratégie de Com / Webmarketing	10	10				2	3					
R.4.StratUx.06	Storytelling (communication narrative)	10	10					4					
R.4.StratUx.07	Gestion de contenus	10	10		1.5						4		
Ressources DevWeb DI													
R.4.Dweb-DI.05	Création et design interactif	10	5							3			
R.4.Dweb-DI.06	Développement front	5	10		3						3		
R.4.Dweb-DI.07	Développement back	10	10			1.5					4		
R.4.Dweb-DI.08	Déploiement de services	5	5		3						2		
Parcours 1 : Stratégie de communication et design d'expérience													
SAE 4.Strat-Ux.01	Mettre en place une solution e-commerce et la stratégie associée					6		1	2			2	
SAE 4.Strat-Ux.02	Développer une communication en s'appuyant sur les médias sociaux			80 H à l'ensemble. Voir répartition en AL	13,5	9		1	3		2	1	
SAE 4.03 (Portfolio)	Portfolio				18			1	1		1	1	
SAE 4.04 (Stage)	Stage							1	4		1	2	
Parcours 2 : Développement web et dispositifs interactifs													
SAE 4.Dweb-DI.01	Développer pour le Web			80 H à l'ensemble. Voir répartition en AL	6	15		1	1		6	3	
SAE 4.Dweb-DI.02	Concevoir un dispositif interactif				6	6		1	1		3	2	
SAE 4.03 (Portfolio)	Portfolio				18			1	1		1	1	
SAE 4.04 (Stage)	Stage							1	1		1	2	
Parcours 1													
Total S3		H encadrées PN		H projets		H encadrées AL						Coefficients	
Heures pour les ressources		80	40		66		9	16	8	9		12	
Heures pour les SAE (120 H Minimum Heures enseignement +PT)		40		80	3	4,5							
					58,5		6	8	4	5		7	
					35%								
Parcours 2													
Total S3		H encadrées PN		H projets		H encadrées AL						Coefficients	
Heures pour les ressources		80	40		66		#REF!	#REF!	#REF!	#REF!	#REF!	#REF!	
Heures pour les SAE (120 H Minimum Heures enseignement +PT)		40		80	10,5	4,5							
					51		4	4	5	10		7	
					35%								

ECTS S4
30

ECTS S4
30

INFO Apprentissage
Apprentissage pour le Parcours 1 : Stratégie de communication et design d'expérience moins de 20 % du volume horaire sera appliquée aux ressources et aux SAEs

Programme, adaptation locale et M3C du BUT1 - département SGM

Les règles de l'adaptation locale sont définies par le Programme National (PN) : 33% du volume d'enseignement total (2000h encadrées sur l'ensemble des 3 années de BUT1) peuvent être attribuées à de nouvelles ressources et/ou redistribuées sur les ressources existantes. Pour les ressources Matériaux, il est spécifié dans le PN que chaque département a la liberté de positionner ces modules, en fonction des contraintes pédagogiques, humaines ou techniques, en respectant le nombre de modules total de chaque semestre. En SGM, les TP peuvent avoir une durée de 1h30 ou 2h30, d'où les écarts par ressource avec le programme national, mais le total est respecté. Dans les matières scientifiques et technologiques, les TP fonctionnent par série de 7 TP tournants d'où la nécessité de déplacer des ressources. Sur la 1ère année, environ 26% des heures sont en adaptation locale et 41% en 2ème année.

Code 2021	Saé et Ressources PN 2022 Semestre 1	volume PN 2021		Adaptation locale		volume total SGM Blois			Coefficients						
		vol horaire PN (DS inclus)	vol horaire Projet tuteuré non encadré	vol horaire adap (DS inclus)	TP	vol horaire adap (DS inclus)	TP	vol horaire total (DS inclus)	TP	vol horaire Projet tuteuré non encadré	UE11 Elaborer	UE12 Eco-concevoir	UE13 Mettre en forme	UE14 Caractériser	
SAE11	Suivi de protocole pour l'élaboration d'un matériau		16,5			12	10,5	12	10,5	16,5	30				
SAE12	Etude des matériaux d'un produit industriel		16,5			12	10,5	12	10,5	16,5	30				
SAE13	Comprendre les protocoles de mise en forme et les règles de sécurité		16,5			10,5	10,5	10,5	10,5	16,5					
SAE14	Mesure et comparaison des propriétés usuelles des matériaux		16,5			10,5	9	10,5	9	16,5				30	
PTFL1	Portfolio 1		14			0	0	0	0	13,5					
R1.01	Découverte des matériaux	13	0			7	7	19	7						
R1.02	Matériaux Métalliques 1	22	12					22,5	10,5						
R1.03	Matériaux Polymères 1	22	12					22,5	10,5						
R1.04	Matériaux céramiques et verres 1	22	12					21	14						
R1.05	Matériaux Bio-sourcés et Agro-matériaux 1	22	12					21	14						
R1.06	Dessin technique 1	30	16					29	14						
R1.07	Techniques de caractérisation 1	20	12					21	21						
R1.08								19	0						
R1.09								21	0						
R1.10	Structure de la matière 1	20	0			19,5	4,5	19,5	4,5						
R1.11	Structure de la matière 1							19	0						
R1.12	Chimie	30	16					30	9						
R1.13	Statique	30	8					30	16,5						
R1.14	Physique appliquée	20	0					19	0						
R1.15	Mathématiques 1	20	0					9	9						
R1.16	Expression et communication 1	20	8					10	7						
R1.17	Anglais 1	10	8					10	7,5						
R1.18	PPP 1	10	8					10	7,5						
Volume heures définies par PN 2022		331	140			130,5	68	456,5	219,5	79,5	75	75	75	75	
volume total encadré S1 PN 2022		462													
Blois : adap locale / total heures / coef														29%	
Pourcentage d'adaptation locale															

Code 2021	Saé et Ressources PN 2022 Semestre 2	volume PN 2021		Adaptation locale		volume total SGM Blois			Coefficients						
		vol horaire PN (DS inclus)	vol horaire Projet tuteuré non encadré	vol horaire adap (DS inclus)	TP	vol horaire adap (DS inclus)	TP	vol horaire total (DS inclus)	TP	vol horaire Projet tuteuré non encadré	UE21 Elaborer	UE22 Eco-concevoir	UE23 Mettre en forme	UE24 Caractériser	
SAE21	Etude de l'influence des paramètres d'élaboration sur les propriétés d'un matériau		36			24,5	24,5	24,5	24,5	36					
SAE22	Conception, réalisation et validation d'un produit simple		16,5			10	7	10	7	16,5					
SAE23	Incidence d'un procédé de mise en forme sur le produit final		16,5			9	7,5	9	7,5	16,5					
SAE24	Mesure des propriétés d'un matériau		36			24,5	24,5	24,5	24,5	36					
PTFL2	Portfolio 2		15							15					
R2.01	Matériaux Composites 1	22	12					22,5	10,5						
R2.02	Matériaux Métalliques 2	22	12					22,5	14						
R2.03	Matériaux céramiques et verres 2	22	12					21,5	14						
R2.04	Matériaux Polymères 2	22	12					22,5	14						
R2.05	Matériaux Bio-sourcés et Agro-matériaux 2	22	12					21,5	14						
R2.06	Matériaux Composites 2	22	12					22,5	10,5						
R2.07	Dessin technique 2	30	12					29	14						
R2.08	Techniques de caractérisation 2	30	12					29,5	14,5						
R2.09	Résistance des matériaux	30	12					29	14						
R2.10	Transferts thermiques	30	16					29	14						
R2.11	Structure de la matière 2	20	0					19,5	10,5						
R2.12	Mathématiques 2	20	0					19	0						
R2.13	Expression et communication 2	20	8			19	8,5	39	16,5						
R2.14	Anglais 2	20	8			10	8,5	30	16,5						
R2.15	PPP 2	10	8					10,5	9						
Volume heures définies nationalement		342	148			97	80,5	435,5	249,5	120	75	75	75	75	
volume total encadré S2 PN 2022		438													
Blois : adap locale / total heures / coef														22%	
Pourcentage d'adaptation locale															
Total encadré BUT1 SGM national														900	
Total BUT1 SGM Blois														227,5	
Total encadré BUT1 SGM Blois														469	
Total encadré BUT1 SGM national														199,5	
Pourcentage d'adaptation locale														26%	

Programme, adaptation locale et M3C du BUT2 - département SGM

L'étudiant choisit une spécialisation progressive à partir du semestre 4, en adéquation avec ses compétences et aspirations en intégrant un des 2 parcours MIMP « Métiers de l'ingénierie des matériaux et des produits » ou le parcours MCEMP « Métiers de la caractérisation et de l'expertise des matériaux et des produits ».

Code 2022	volume PN 2021		adaptation locale possible incluse dans les fiches PN		volumé total SGM Blois		Parcours Coefficients					MIMP / MCEMP			
	vol horaire PN (DS inclus)	TP	vol horaire adap (DS inclus)	TP	vol horaire total (DS inclus)	TP	UE31 Elaborer	UE32 Eco-concevoir	UE33 Mettre en forme	UE34 Caractériser	UE35 Développement	UE35 Expertiser			
SAE 3			51	48	51	48	6	6	6	6	6	6	6	6	
PTFL3							18	18	18	18	18	18	18	18	
STAG							11	5	5	5	5	5	5	5	
R3.01	30	0			30	0	0	10	10	10	10	10	10	10	
R3.02	30	12			30	12	0	10	10	10	10	10	10	10	
R3.03	10	8	19	9.5	29	17.5	0	0	0	0	10	15	15	15	
R3.04	20	0			20	0	6	5	5	5	5	5	5	5	
R3.05	20	0			20	0	6	4	4	4	4	4	4	4	
R3.06	20	4			20	4	19.5	3	3	3	3	3	3	3	
R3.07	10	4	19	7	12	0	2	2	2	2	2	2	2	2	
R3.08	140	28	89	64.5	199	77	5	5	5	5	5	5	5	5	
Volume heures définies nationalement		140	28	89	64.5	77	5	5	5	5	5	5	5	5	
volume total encadré S3 PN 2022		230		89	64.5	227	96.5	60	60	60	60	60	60	60	
								39%							
								Pourcentage d'adaptation locale							

Code 2022	volume PN 2021		adaptation locale		volumé total SGM Blois		Parcours Coefficients					MIMP / MCEMP			
	vol horaire PN (DS inclus)	TP	vol horaire adap (DS inclus)	TP	vol horaire total (DS inclus)	TP	UE41 Elaborer	UE42 Eco-concevoir	UE43 Mettre en forme	UE44 Caractériser	UE45 Développement	UE45 Expertiser			
SAE4			78	72	78	72	18	18	18	18	18	18	18	18	
PTFL4							6	6	6	6	6	6	6	6	
R4.01	30	16			30	16	5	4	4	4	4	4	4	4	
R4.02	30	16			30	16	5	4	4	4	4	4	4	4	
R4.03	30	16			30	16	5	4	4	4	4	4	4	4	
R4.04	20	0			20	0	5	5	5	5	5	5	5	5	
R4.05	20	0			20	0	5	5	5	5	5	5	5	5	
R4.06	20	0			20	0	5	5	5	5	5	5	5	5	
R4.07	20	0			20	0	5	5	5	5	5	5	5	5	
R4.08	20	12	10	3	30	3	4	3	3	4	3	4	3	3	
R4.09	20	4	10	1.5	30	13.5	4	3	3	4	3	4	3	3	
R4.12	20	4	21	3	24	4.5	2	2	2	2	2	2	2	2	
Parcours Ingénierie MIMP							3	3	3	3	3	3	3	3	
R4.10 MIMP	22	8	10.5	24.5	32.5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
R4.11 MCEMP	22	8	27.5	24.5	27.5	24.5	0	0	0	0	0	0	0	0	
Parcours Caractérisation MCEMP															
R4.10 MCEMP	22	8	12	9.5	34	17.5	0	0	0	0	0	0	0	0	
R4.11 MCEMP	22	8	26	6	26	6	0	0	0	0	0	0	0	0	
Volume heures définies nationalement		232		157	104	172.5	60	60	60	60	60	60	60	60	
volume total encadré S4 PN 2022		390		157	104	376.5	169.5	169.5	169.5	169.5	169.5	169.5	169.5	169.5	
								42%							
								Pourcentage d'adaptation locale							
Total encadré BUT2 SGM national		620		246	168.5	603.5	269	269	269	269	269	269	269	269	
								41%							
								Pourcentage d'adaptation locale							

Mesure de valorisation financière applicable à tout montage de cours en anglais

Proposition de rémunération des enseignants dans le cadre de la création de cours dispensés en anglais

Dans le cadre de sa stratégie d'internationalisation, l'UT souhaite augmenter et diversifier son offre de cours dispensés en anglais.

Considérant que la création de nouveaux contenus disciplinaires en anglais exige un investissement particulier de la part des enseignants, cette charge de travail supplémentaire sera rémunérée lors de la 1^{ère} année du montage.

L'application d'un « *coefficient bonificateur* » de 1.5 en année 1 sera appliqué selon le modèle suivant:

- **Année 1 valorisée pour un cours conçu et dispensé en anglais: Volume horaire x 1.5**

Développement de nouveaux cours dédiés aux étudiants internationaux d'échanges

Rentrée 2022/2023

Le CONTEXTE

Dans le cadre de sa stratégie d'internationalisation, l'UT souhaite augmenter et diversifier son offre de cours spécifiquement proposés aux étudiants internationaux d'échange dès la prochaine rentrée 2022/2023. Il existe actuellement très peu de cours pleinement destinés et adaptés à ce public alors que l'UT accueille chaque année environ 400 étudiants d'échange. En l'occurrence, on dénombre seulement 4 cours exclusivement dispensés par la Faculté Lettres & Langues, lesquels sont saturés chaque semestre :

- Traduction Français > Anglais
 - Traduction Français > Français
 - Traduction Espagnol > Français et Français > Espagnol
 - Culture française sous le prisme du cinéma
- Volume horaire : 20 à 24h TD
Reconnaissance : 4 ECTS

L'objectif est donc d'offrir aux étudiants d'échange la possibilité de choisir, à leur convenance, de suivre des cours de filière et/ou des cours créés à leur intention. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de développer la qualité de l'enseignement tourné vers ce public et ainsi même, d'assurer une meilleure internationalisation de notre établissement.

LE DISPOSITIF

Face à cet état des lieux, la Direction des Relations Internationales offre son soutien financier aux composantes qui souhaitent s'engager dans ce processus de développement de cours dédiés aux étudiants internationaux d'échange. Les heures d'enseignement seront donc financées par la DRI. Un appel à candidatures a donc été lancé auprès des composantes en Novembre 2021.

LE CAHIER DES CHARGES diffusé auprès des composantes

L'objectif prioritaire est de permettre la création de cours attractifs et accessibles au plus grand nombre pour la rentrée universitaire 2022/2023. Ainsi, toutes les thématiques de cours étaient les bienvenues pour peu que l'approche soit assez large et sur un format de cours TD de niveau L1 ou L2.

PROPOSITIONS DE COURS RETENUES

Au total, 20 propositions - toutes filières confondues - ont été reçues par la Direction des Relations Internationales (DRI). Il a donc été nécessaire de sélectionner les projets selon plusieurs points d'attention :

- la pertinence pédagogique ;
- la capacité à intéresser des étudiants d'échanges le plus largement possible ;
- la non-répétition avec des cours qui existeraient déjà dans l'offre de formation classique.

Pour ce premier lancement de nouveaux cours spécifiques aux étudiants d'échanges, 5 projets ont finalement été retenus et seront soumis à la validation de la CFVU et du CA pour un lancement espéré dès la rentrée de Septembre 2022.

Enseignant référent	Nature de la proposition	Niveau	Semestre	Langue d'enseignement	Volume horaire	Modalités d'examen	ECTS
Elizabeth Sheppard UFR Lettres & Langues	<p>Intercultural Management</p> <p><i>Ce cours examine le défi de faire des affaires à travers différentes cultures et son impact sur les pratiques de gestion globale. L'objectif principal pour les étudiants est de développer une ouverture d'esprit afin d'être capable de communiquer avec succès et de mener à bien des affaires à l'échelle internationale. Les étudiants acquerront d'importantes connaissances interculturelles dans un cadre de classe interactif et collaboratif et une expérience pratique en discutant de cas examinant différentes cultures et contextes d'entreprise.</i></p> <p><i>Sujets : l'impact de la diversité culturelle sur la conduite des affaires internationales, les ensembles de valeurs, les styles de communication, les équipes interculturelles, les négociations internationales et l'intelligence culturelle.</i></p> <p><i>This course examines the challenge of doing business across cultures and its impact on global management practices. The main objective for students is to develop an open mind in order to be able to communicate successfully and conduct business successfully on an international scale. The students will gain important cross-cultural knowledge in an interactive and collaborative classroom setting and hands-on experience through case discussions examining different cultures and business contexts.</i></p> <p><i>Topics: the impact of cultural diversity on international business, value sets, communication styles, cross-cultural teams, international negotiations and intelligence.</i></p>	L2	S1	Anglais	20h	Contrôle continu (présentations de groupe et quiz individuels)	4
Sabrina Ferrara UFR Lettres et Langues	<p>La Renaissance en Val de Loire</p> <p><i>Le cours explorera la diffusion de la Renaissance en Val de Loire à travers l'influence italienne pour aboutir à un développement original.</i></p>	L1/L2/ L3/Ma ster	S1	Français	24h	Contrôle continu	4

<p>Christophe Demazière Polytech Tours</p>	<p>The European City: An Introduction This introductory course offers an interdisciplinary approach to the spatial form, economy and government of European cities. It will review the contemporary issues facing the European continent, like migration, ageing, economic growth, suburbanisation, climate change, etc. and how the European Union addresses them.</p> <p>It will deal with multifaceted issues of urban development in various settings, from metropolitan regions to small towns. The specific aspects of urbanization in Europe will be compared with the urban fact on other continents. The discussion will also consider the effects of pandemics on urban form and discuss what can be learnt from new approaches to urban and regional planning, for more cohesive and resilient towns and cities.</p>	<p>L1/L2/ L3/Ma ster</p>	<p>S1+S2</p>	<p>Anglais</p>	<p>24h</p>	<p>Contrôle continu (exercices, dossier et soutenance)</p>	<p>6</p>
<p>Divya Leducq Polytech Tours</p>	<p>Looking for sustainability: international perspectives This course aims to provide a holistic understanding of the sustainability issues and their implications for nations, public and private organisations, and people in various geographical settings. If we want to transition to a world system that respects the Planet's limits, what ethical, technical, economic, legal, social, and cultural "innovations" do we need to consider? This question will be addressed based on case studies from the Western world as well as from the Global South, where the module coordinator has done extensive research.</p> <p>CONTENT: This course conceives sustainability as a multi-level design problem, ranging from materials and products to institutions and human communities, including the structure, organization, and planning of territories.</p> <p>This course provides a comprehensive overview of major debates about sustainability and what it means in the organisation of societies:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rise of sustainable development and principles of political ecology - Global change issues: Climate, Energy, Food, Mobility, Health, Cities - Sustainable neighbourhoods, infrastructures, and urban planning - Sustainability tools: Carbon footprint, Life Cycle Analysis, Life Cycle Assessment 	<p>L1/L2/ L3/Ma ster</p>	<p>S1+S2</p>	<p>Anglais</p>	<p>28h</p>	<p>Contrôle continu (présentation orale) + contrôle terminal</p>	<p>6</p>

	<p>- Multi-scaled mitigation strategies, International cooperations in climate actions</p> <p>LEARNING OUTCOMES. After following this course, students will be able:</p> <ul style="list-style-type: none"> - To elaborate a critical reflection for and against innovations in sustainable development - To explore opportunities for social-ecological change from individual to community scale - Be aware of and responsible for the environmental impacts of personal actions and decisions. 	L2/L3	S1	Anglais	20h	Contrôle continu	6
<p>Fabienne GARCIA</p> <p>Droit, Economie et Sciences Sociales/IAE</p>	<p>Project Management</p> <p>Ce cours de gestion de projet donne aux étudiants un cadre théorique et des outils afin de mieux comprendre les enjeux du management de projet dans les organisations et d'appliquer les techniques de base de gestion de projet dans un projet étudiant par exemple. Le format TD permet la mise en pratique sur un projet fictif avec travail de groupe multiculturel.</p> <p>Les principaux points abordés pendant le cours sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Du projet au management de projet - Le l'idée de projet à l'étude de la faisabilité - Les acteurs du projet et le management de l'équipe projet - La gestion des risques du projet - La planification du projet - Les aspects financiers du projet - La communication, la gestion du changement, le retour d'expérience - La gestion de projet AGILE <p>This course is designed to give students the fundamentals of Project Management. They will learn the basic principles of Project Management by simulating a project team on a project specified during the course. Project Management relies as well on people as on technical coordination: both aspects will be developed. The course focuses on project management standards and tools as presented by the Project Management Institute. It also aims at developing planning skills and interpersonal issues.</p>						

	<p><i>After having completed this course, students should be able to identify the characteristics of projects and define project management, detail the different project phases and use the appropriate tools for each phase, understand the role of project actors, and determine stakeholders, organize and schedule the activities of a project, align resources, quality and time for a successful project, organize the team collaboration, write project documents and communicate on the project.</i></p>						
--	---	--	--	--	--	--	--

PROPOSITION DE RÉMUNÉRATION DES ENSEIGNANTS

Ces nouveaux cours dédiés aux étudiants d'échanges seront rémunérés sur la base du taux horaire TD en vigueur.

Considérant que la création de nouveaux contenus disciplinaires en anglais exige un investissement particulier de la part des enseignants, cette charge de travail supplémentaire sera rémunérée lors de la 1^{ère} année du montage.

L'application d'un « *coefficient bonificateur* » de 1.5 en année 1 selon le modèle suivant sera appliqué :

- **Année 1 valorisée pour un cours conçu et dispensé en anglais: Volume horaire TD x 1.5**

De façon générale, ces heures d'enseignement seront financées sur fonds DRI et déclarées au SEF pour mise en paiement.

**STATUTS DU CENTRE DE FORMATION DE MUSICIENS INTERVENANTS
DE L'UFR ARTS ET SCIENCES HUMAINES
Université de Tours**

TITRE I - Missions

ARTICLE 1

La mission principale du Centre de Formation de Musiciens Intervenants (CFMI) est de former des musiciens intervenant à l'école ou auprès de publics variés (petite enfance, milieu du handicap, collectivités, secteur social...). Il veille à leur donner une formation spécifique, musicale, pédagogique et générale, conformément aux textes cadres régissant l'organisation des CFMI. La formation permet d'obtenir le DUMI (Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant) qui offre la possibilité d'accès au cadre d'emplois d'*Assistant Territorial d'enseignement artistique (ATEA)*.

ARTICLE 2

Le CFMI a principalement une vocation d'enseignement. Il peut avoir des activités de recherche en pédagogie et en création musicale. Il est un lieu de rencontres professionnelles, d'information et de documentation. Il développe des partenariats avec les structures d'enseignement général et d'enseignement de la musique, ainsi qu'avec diverses institutions culturelles.

ARTICLE 3

Le CFMI s'inscrit dans une perspective de formation et d'insertion professionnelle. Il fait appel à différents partenaires régionaux : collectivités territoriales, responsables culturels, responsables du monde de l'éducation, représentants des métiers de la musique et du spectacle, etc.

ARTICLE 4

Le CFMI est doté d'un rayonnement national. Il conduit ses activités principalement en région Centre-Val de Loire mais sa situation géographique en fait un partenaire privilégié des régions voisines.

TITRE II – Organisation

ARTICLE 5

Le CFMI est une entité de l'UFR Arts et Sciences Humaines de l'Université de Tours. Les activités pédagogiques du CFMI sont partie intégrante des activités pédagogiques de l'Université de Tours.

ARTICLE 6

Le CFMI a la particularité d'être placé sous une triple tutelle, celle du Ministère de L'Éducation nationale, celle du Ministère de la Culture et de la Communication, représenté en Région par la DRAC Centre-Val de Loire, et celle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de l'Innovation.

ARTICLE 7

Le CFMI est actuellement implanté sur le site de La Charmoise, 7 rue Inglessi, 37230 Fondettes. Les locaux sont la propriété du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire. Ils sont mis à la disposition de l'Université pour le CFMI dans le cadre d'un contrat de bail de longue durée du 30 aout 2002 au 30 aout 2032.

Conformément à l'Article 7 de la convention du 25.09.85 entre l'État, l'Université et le Conseil Régional, les candidats inscrits au CFMI bénéficient du statut d'étudiant et des avantages qui y sont attachés dans le cadre de la réglementation générale.

ARTICLE 8 – Direction du CFMI

Le directeur ou la directrice du CFMI est nommé(e) par le président ou la présidente de l'Université de Tours sur proposition d'une commission inter ministérielle ad hoc.

Il ou elle est nommé.e pour 4 ans. Son 1er mandat est renouvelable au plus une fois.

Constitution de la commission ad-hoc

La commission de recrutement du directeur ou de la directrice est constituée :

-du Président ou la Présidente de l'Université de Tours ou de son ou sa représentant.e. Il ou elle assure la présidence de la commission de recrutement (et dispose d'une voix prépondérante lors du vote)

-d'un ou d'une vice-président.e Formation ou Culture de l'université

-d'un.e inspecteur.rice général.e (IG) ou inspecteur.rice pédagogique régional.e (IPR) Musique de L'Éducation Nationale

-d'un inspecteur ou d'une inspectrice de la création et des enseignements artistiques de la Direction générale de la création artistique du Ministère de la Culture et de la Communication (DGCA)

-du directeur ou de la directrice de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Centre ou de son ou sa représentant.e

-du directeur ou de la directrice de l'UFR Arts et Sciences Humaines

ARTICLE 9 – Gestion pédagogique et administrative

Le CFMI est dirigé par un directeur ou une directrice.

Il ou elle coordonne le travail sur les maquettes de formation avec l'équipe des enseignant.e.s du CFMI et il ou elle en assure le suivi.

Il ou elle préside les commissions de recrutement des étudiants lors des tests.

Il ou elle participe à la formation pédagogique et musicale des étudiants et à ce titre assure une charge d'enseignement.

Il ou elle valide le choix des formateurs (chargé.e.s de cours) dont le recrutement est discuté par l'équipe enseignante.

Il ou elle dirige les conseils de formateurs et coordonne les activités pédagogiques en lien avec l'équipe enseignante.

Il ou elle s'assure de la cohérence des emplois du temps et veille au respect des spécificités du programme pédagogique et son adaptation aux contraintes des stages en école (ou dans d'autres structures).

Le directeur ou la directrice est garant.e du bon fonctionnement du CFMI.

Il ou elle est l'interlocuteur.trice des personnels affectés au CFMI pour toutes les questions relatives à l'organisation administrative et pédagogique. Il ou elle est aussi celui ou celle des autorités de l'établissement (ASH et Université de Tours).

Il ou elle prépare le Conseil d'orientation et veille à ce que les décisions prises à cette occasion soient correctement exécutées.

ARTICLE 10 – Cadre d'emploi

Les obligations annuelles de service des enseignants titulaires du CFMI sont celles correspondant à leur corps, soit 384h équivalent TD/an pour les enseignants de statut second degré et 192h équivalent TD/an pour les enseignant.e.s-chercheur.e.s.

Certaines charges spécifiques liées à la mission de formation du CFMI (responsabilités d'année, activités de coordination avec les partenaires, etc.) pourront être prise en compte dans le cadre du référentiel des tâches de l'établissement, dans la limite habituelle de 64h/an équivalent TD (qui ne peut être dépassée sans dérogation accordée par le conseil d'administration de l'établissement).

Les activités correspondant aux « visites de terrain » (des étudiants sur leurs lieux de stage) seront prises en compte dans le service des enseignants ou enseignants-chercheurs affectés au CFMI à raison de 4hTP par visite, avec un maximum de 32 visites par an soit une prise en compte dans le service statutaire d'au plus 128h.

Le directeur ou la directrice du CFMI bénéficie d'une prime de charge administrative ou prime fonctionnelle (selon le corps d'appartenance), qui peut être convertie en décharge de service pour les enseignant.e.s ou enseignant.e.s-chercheur.e.s, correspondant à 96h/an.

ARTICLE 11 – Gestion budgétaire

Le budget du CFMI est préparé par le directeur ou la directrice et le ou la responsable administrative. Le CFMI étant une entité de l'UFR Arts et Sciences Humaines, c'est le directeur ou la directrice de la composante qui est l'ordonnateur des recettes et des dépenses du Centre.

Le budget du CFMI est notamment abondé par :

- une dotation du Ministère de l'Éducation Nationale en heures d'enseignement (1500 heures TD par an pour la "formation initiale" et 500 heures annuelles pour la "formation en cours d'emploi", cf. circulaire n°84-220 du 5 juin 1984).
- une subvention de fonctionnement attribuée annuellement par la DRAC Centre.

ARTICLE 12 – Le Conseil du CFMI

Le Conseil du CFMI (composition précisée article 14) se réunit une fois par an, à l'initiative du directeur ou de la directrice du CFMI. Il peut se réunir en séance exceptionnelle sur demande du Président ou de la Présidente de l'Université.

L'ordre du jour de la réunion annuelle est arrêté par le directeur ou la directrice du CFMI et transmis au membre du conseil au plus tard 5 jours avant la date prévue.

ARTICLE 13 – Attributions du Conseil du CFMI

Le Conseil est informé du fonctionnement du CFMI, de la liste des formateurs, des recrutements et des débouchés des étudiants, des conventions et des partenariats, et plus globalement de toutes les questions relatives à la vie du CFMI. Il est l'occasion d'une présentation du budget.

ARTICLE 14 – Composition du conseil du CFMI

Le conseil du CFMI est composé

Membres titulaires (avec droit de vote) :

- du Président ou la Présidente de l'Université de Tours ou de son ou sa représentant.e. Il ou elle assure la présidence du conseil (et dispose d'une voix prépondérante en cas de vote)
- d'un ou d'une vice-président.e Formation ou Culture de l'université
- du directeur ou de la directrice du CFMI
- d'un ou d'une IG ou IPR *Éducation Musicale et Chant Choral* de L'Éducation Nationale (ou de son ou sa représentant.e)
- d'un inspecteur ou d'une inspectrice de la création et des enseignements artistiques de la DGCA (Ministère de la Culture)
- du Directeur ou de la Directrice régional.e des affaires culturelles Centre ou de son ou sa

représentant.e

- du directeur ou de la directrice de l'UFR Arts et Sciences Humaines
- du Directeur ou de la Directrice de l'INSPE ou de son ou sa représentant.e
- des enseignant.e.s titulaires affecté.e.s au CFMI
- un.e représentant.e des personnels administratifs et techniques du CFMI (élu.e chaque année par l'ensemble des personnels administratifs et techniques du CFM, à la majorité simple)

Membres consultatifs invités (sans droit de vote) :

- un ou une représentant.e des Conservatoires de France
- un ou une représentant.e de la Fédération Française de l'Enseignement Artistique
- le Président ou la Présidente de « Cluster » (Association des Dumistes de Tours) ou son ou sa représentant.e.
- 2 délégué.e.s des étudiant.e.s (élu.e.s chaque année avant le 15 octobre par l'ensemble des étudiant.e.s)
- un ou une représentant.e des chargés de cours (élu.e chaque année avant le 15 octobre par l'ensemble des CC)
- le ou la responsable administratif.ve du CFMI

TITRE III – LES PERSONNELS

ARTICLE 15 – Encadrement

Le CFMI est doté d'un.e responsable administratif.ve de site, chargé de garantir le bon fonctionnement et la coordination des services du CFMI, en veillant au respect de la réglementation administrative dans les domaines pédagogiques, financiers, des ressources humaines. Par ailleurs, en tant que responsable, il ou elle supervise la gestion du site et assure le respect des règles dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité. Il ou elle intervient sous la responsabilité du ou de la responsable administratif.ve de la composante.

ARTICLE 16 – Les formateurs (“chargés d'enseignements”)

Pour assurer les enseignements prévus par les maquettes de formation, le CFMI peut faire appel (outre les enseignant.e.s de l'Université affecté.e.s au CFMI) à :

- Des enseignant.e.s ou enseignant.e.s-chercheur.e.s du MESRI
- Des enseignants de l'Éducation Nationale
- Des enseignants des Conservatoires et du secteur culturel
- Des professionnels du secteur musical
- Toute autre personnalité compétente

La liste de ces chargés de cours est constituée par l'équipe enseignante du CFMI. Elle est soumise chaque année à l'approbation des instances universitaires habilitées.

ARTICLE 17

Le Directeur ou la directrice du CFMI peut soumettre au conseil de l'UFR Arts et Sciences Humaines des demandes d'emploi (pour l'administration, la gestion, le secrétariat, la documentation, la maintenance, etc.). Ces demandes seront examinées par les autorités compétentes au même titre que l'ensemble des demandes adressées par la composante à l'établissement dans le cadre du dialogue stratégique de gestion.

TITRE IV – MODIFICATION DES STATUTS ET DISPOSITIONS DIVERSES

ARTICLE 18

Des modifications aux présents statuts peuvent être proposées par le conseil du CFMI (après adoption à la majorité simple des membres présents ou représentés) avant d'être soumises, pour approbation, au conseil de l'UFR Arts et Sciences Humaines.

ARTICLE 19

Les conditions d'application des présents statuts peuvent faire l'objet d'un règlement intérieur spécifique, soumis à l'approbation du conseil du CFMI et du conseil de l'UFR Arts et Sciences Humaines. Il est adopté et peut être modifié à la majorité absolue des membres présents et représentés.